

**4+1** Arts de vivre aux cabanons



# 4+1

## Arts de vivre aux cabanons

### **Étudiant**

Clara Courtney

### **Département**

Architecture Ville et Territoire

"Habiter demain le littoral"

### **Enseignants**

Jean-Michel Savignat

Frédéric Gimmig

Eric Dussol

Delphine André

Projet de Fin d'Études

2017 - 2018

École Nationale Supérieure d'Architecture  
de Marseille



La réalisation de ce travail a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude à Frédéric Gimmig pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je désire aussi remercier les professeurs Jean Michel Savignat, Eric Dussol ainsi que Delphine André, qui ont alimenté les questionnements et enrichi ce travail.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mes amis et collègues qui m'ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de ma démarche. Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude à mon entourage pour son soutien et ses encouragements.



<b>Introduction</b>	7
<b>A Lecture d'un territoire en mouvement</b>	15
Géographie mobile	17
Modes de constitution	23
Mesure du risque	33
<b>B Culture du littoral</b>	41
Pratiques du cabanon : pratiques territoriales	43
Inventaire	55
<b>C Préparer le territoire au repli</b>	67
Enjeux sur le territoire	71
La Presqu'île du Mazet : nouveau littoral	77
La Presqu'île du Mazet : un aménagement résilient	87
<b>Conclusion</b>	107
<b>Table des illustrations</b>	115
<b>Table des annexes</b>	119



Arles

Fos sur Me

Port St Louis du Rhône





Salon de Provence

Istres

Mer

Martigues

Marignane

Aix

Marseille

**“** *Le littoral pose aujourd’hui une série de questions cruciales puisqu’il est devenu l’élément clé du peuplement de notre planète : les deux tiers de la population urbanisée se retrouvent en effet à moins de cent kilomètres des seuils littoraux. À mon sens le littoral est devenu notre dernière frontière, notre ultime frontière. Et il faut prendre ce terme au sens littéral : le littoral c’est l’endroit que chacun cherche à atteindre. Les frontières artificielles et politiques sont désormais toutes dépassées.* **”**

# Introduction

Changement climatique, catastrophes naturelles, fonte des glaces, élévation du niveau de la mer ... Ces termes, en entrant dans le langage courant se sont chargés de sens et ont véhiculé un imaginaire. Cet imaginaire, la plupart du temps éloigné de la réalité, porte deux discours: l'un dubitatif prônant l'attente et l'autre catastrophé excluant toutes possibilités de changement et d'adaptation. Si l'élévation du niveau de la mer est une donnée réelle, elle n'est heureusement pas fatalement synonyme de disparition des territoires. C'est pourquoi il est urgent d'oser regarder ces mutations, en les considérant comme des opportunités de travail à long terme.

Quels changements peut-on prévoir pour des terres soumises de toute parts à l'eau ? Quelles activités humaines sont menacées ? Quelles stratégies sont mises en place pour les préserver ? À l'avenir quelles stratégies adopter pour faire face à l'élévation du niveau de la mer ?

À l'extrémité Ouest des Bouches du Rhône, Port St Louis du Rhône se situe à 40 km de Arles et 70km de Marseille. La commune s'étend sur plus de 7000 hectares entre le Golf de Fos et le Rhône. Ainsi son territoire présente un paysage anthropisé au Nord, issu du développement industriel du secteur et des étendues naturelles qui évoquent les paysages camarguais au Sud. À contrario des communes littorales de la région, le littoral de Port St Louis du Rhône ne connaît pas de problématiques liées à la pression foncière, il figure alors comme un site naturel presque intact. Cette ville à l'embouchure de Rhône s'est développée grâce à son interface entre la terre, le fleuve et la mer.

L'eau est une ressource essentielle pour la ville de Port St Louis du Rhône, tant pour ostréiculture et la pêche que pour l'activité industrielle. Cependant elle présente aussi une menace dominante et latente comme l'a remémoré la crue du Rhône de 2014. Le risque de submersion lié au fleuve ou à la mer est aujourd'hui couplé avec le phénomène de montée du niveau de la mer qui ne cesse de croître. L'hypothèse retenue est celle d'une élévation de un mètre à l'horizon 2100.

Sur ce territoire plat dont la majorité de la superficie est constituée de marais, et où la limite entre terre et eau est indéfinie, la perspective d'une montée de un mètre signifie un bouleversement majeur.

Il convient d'avoir conscience de l'incertitude des données manipulées : la côte de un mètre pourrait évoluer, ainsi que les modélisations qui visent à établir la figure du nouveau trait de côte. Cependant il semble intéressant de faire de ces hypothèses un levier de développement pour les territoires littoraux et d'étudier leurs capacités à se renouveler.

Actuellement, une nouvelle vision du risque apparaît : l'acceptation, l'adaptation aux situations. La défiance qui adoptait une posture de défense face aux risques laisse place à la résilience. Cette conception est introduite suite aux événements qui ont fait brutalement changer les consciences : les tempêtes Katrina, Xynthia , le tsunami de 2004 mais aussi l'accident nucléaire de Fukushima. Ces événements ont provoqué une prise de conscience sur l'incidence des phénomènes naturels. Le danger ne fait que s'accroître avec le changement climatique et la montée des eaux.

Cette nouvelle manière d'aborder le risque incite à réinterroger les modes de gestions des catastrophes et les modes de gestion des littoraux. Les solutions obsolètes, qui consistent à reconstruire à l'identique, appuyées par les systèmes d'assurance doivent faire place à des modes d'appropriation qui admettent les perturbations et s'y adaptent.

Le point de départ de cette démarche est l'observation des processus de constitution et d'évolution du territoire et leur interprétation. Anticiper les phénomènes d'inondation en prenant en compte leurs conséquences dans le dessin du projet, permet de réécrire le récit du

risque. Il devient support et acteur de nouvelles conceptions sur le littoral. C'est cette démarche qui est portée pour ce travail, le projet est nourri par la lecture du territoire.

La structure de cette étude découle d'un travail réalisé pendant dix mois. Elle s'organise en trois parties. La première propose une lecture analytique du territoire qui vise à rendre compte des composantes du territoire, de ses processus de composition et de comprendre les risques auquel le site est soumis. Par la suite nous étudierons les pratiques et usages du territoire qui forment une culture et une identité. Nous analyserons comment les pratiques territoriales fabriquent différents types architecturaux. Pour finir, nous exposerons le projet entrepris qui a pour ambition de préparer le territoire au repli. Le projet sera présenté selon les différentes échelles de travail, du territoire à l'unité d'hébergement.

Le présent travail a pour vocation de constituer des exemples d'aménagements du littoral, non pas comme un modèle universel à suivre mais comme une participation à la recherche constituée par cette question. Il est issu d'une collaboration entre la D.R.E.A.L<sup>1</sup> et le département Architecture Ville et Territoire de l'E.N.S.A<sup>2</sup> Marseille. Nous entendons participer à la formulation d'un imaginaire à la fois concret et optimiste, qui perçoit la nécessaire adaptation comme une occasion d'améliorer les aménagements littoraux.

---

1. Direction Régional de l'Environnement et de l'Aménagement du Logement

2. École Nationale Supérieure d'Architecture



# **A Lecture d'un territoire en mouvement**

1. Géographie mobile
2. Modes de constitution
3. Mesure du risque

1820 - 1866



1950



2018



Le delta du Rhône est un territoire mouvant, dont la figure actuelle s'est formée avec le creusement du canal St Louis et l'artificialisation du Golf de Fos.



# Géographie mobile

Le territoire est composé de grands systèmes paysagers : le fleuve - le Rhône, le littoral, les marais et les canaux artificiels. La limite terre/mer est matérialisée par une grande plage de plus de dix kilomètres – paysage d'exception dans la région. À l'arrière, le site est très plat et s'organise par un réseau de marais. Le canal St Antoine marque la fin de ce paysage lagunaire et définit une limite au développement urbain du Nord de la commune.

L'embouchure des fleuves, partout en France, expose des figures similaires. La conjugaison des systèmes fluviaux et marins fabriquent le littoral. Les fleuves déplacent les sables et limons qui se déposent dans les estuaires, les courants - dans ce cas d'Ouest en Est jusque dans le Golf de Fos - chargent les sables sur la côte, où ils s'accumulent pour former un cordon dunaire. Ce dernier est composé de la plage, de la dune mobile maintenue par des graminées et herbacées rases et la dune fixe structurée par une végétation plus dense. Les mouvements de sables formés par le vent venant du Nord Ouest – Le Mistral, se déplacent progressivement vers la mer. La conjonction des actions des différents systèmes paysagers fait évoluer dans un temps long le sol du territoire.

# Paysage d'eau

Rhône

Presqu'île Napoléon

Mer Méditerranée





Camargue

Centre urbain

Presqu'île du  
Mazet

Canal St Antoine

Canal St Louis

Carteau



L'embouchure du Rhône.



Paysage camarguais de Port St Louis du Rhône.

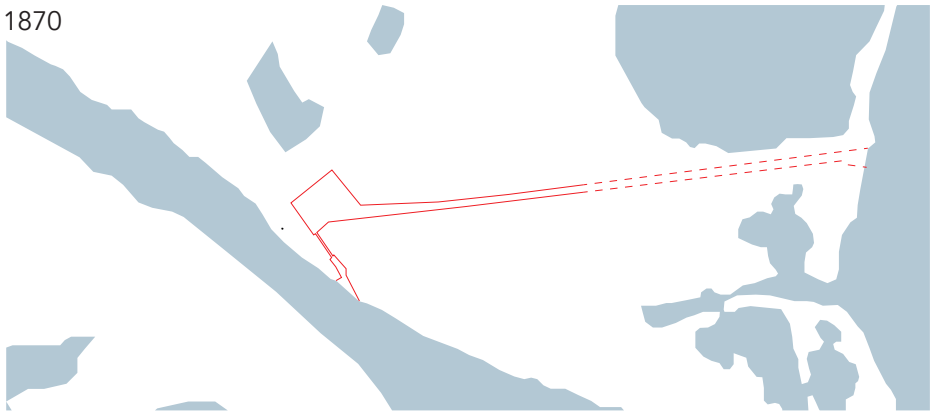


La Plage Napoléon : étendue de 10 kilomètres de sable, lieu d'appropriation de



des camping caristes pendant la période estivale.

1870



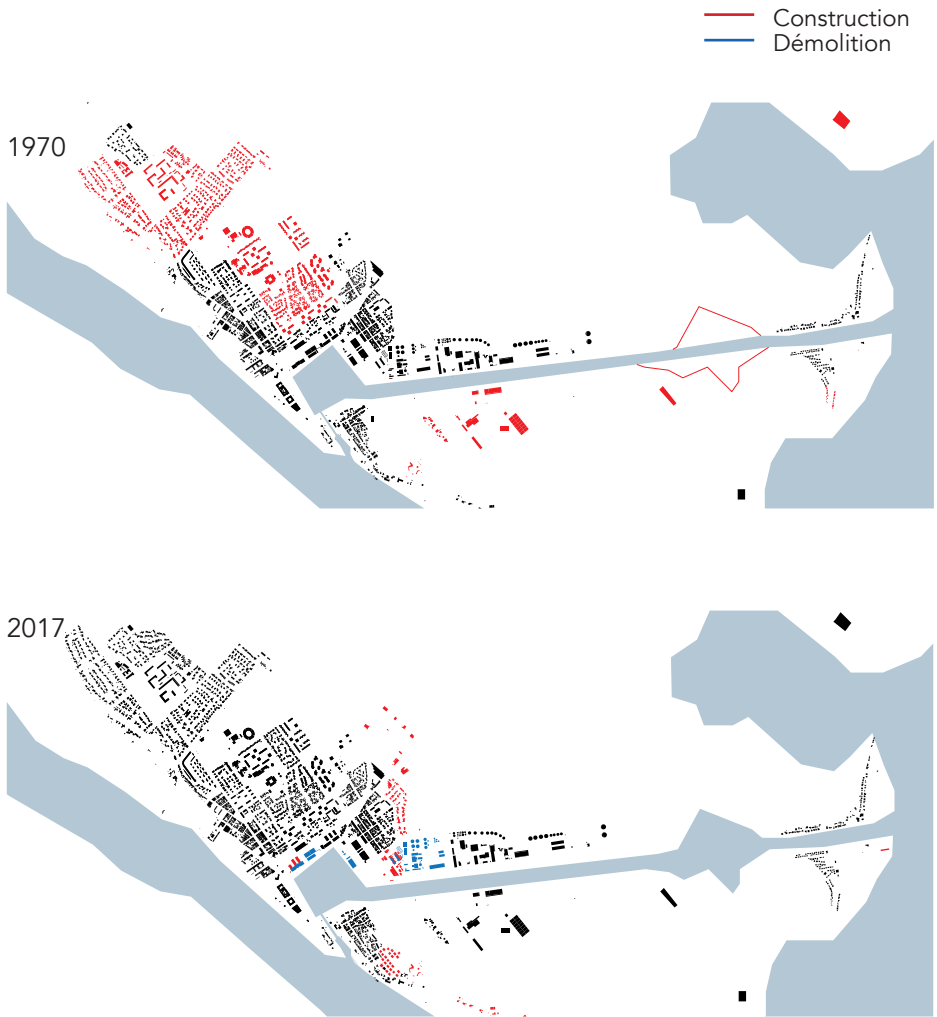
1900



1950



# Modes de constitution



Port St Louis du Rhône est une commune qui s'est constituée récemment, son histoire débute avec le creusement du canal St Louis en 1860. Au XVIIIème siècle, la seule construction sur le site est la Tour St Louis, elle sert alors comme tour de guet pour surveiller les salins de l'autre côté du fleuve. Napoléon décide en 1860 de creuser un canal entre le Rhône et la mer pour faciliter les échanges commerciaux, l'embouchure étant difficilement navigable. Les ouvriers, principalement italiens chargés du creusement du canal s'installent en faubourg autour du bassin central pour former en 1904 la commune. Dans les années 1970, la commune s'étend beaucoup, l'activité industrielle portuaire est en plein essor dans le Golf de Fos et bénéficie au développement de Port St Louis du Rhône. De plus le canal est dragué et élargi à plusieurs reprises. En 1990, on observe un phénomène de désindustrialisation de la commune qui cherche à se reconvertir en port de plaisance. (cf. Annexe 1)

La figure presque carrée du port est purement technique : des grosses unités de navigation passe par le canal et nécessitent un rayon de giration important. Il en est de même pour le dessin du bassin des Tellines creusé dans les années 1970. Par ailleurs, d'autres infrastructures techniques structurent le territoire comme les voies ferrées qui venant du Nord cerclent le bassin et filent au Sud du canal sur la Presqu'île du Mazet. Ces infrastructures liées à l'activité industrielle portuaire figent une grande superficie de la commune. Le G.P.P.M.<sup>3</sup> est aujourd'hui toujours propriétaire d'une bande de cinquante mètres bordant le pourtour du bassin et les deux rives du canal.

---

3. Grand Port Maritime de Marseille



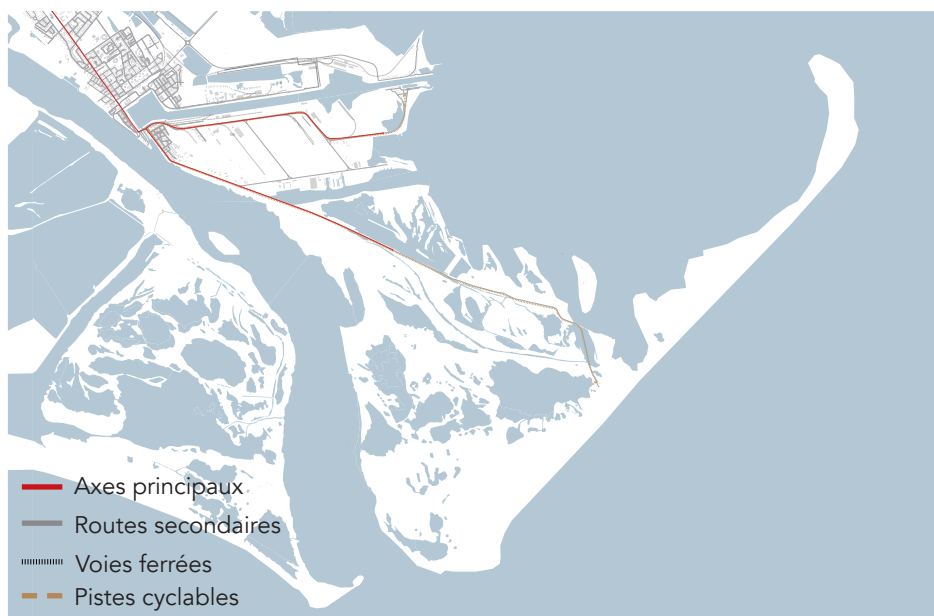
Dans la partie la plus dense de la commune, deux axes développement priment : un Nord/Sud qui prolonge les lignes du bassin central et l'autre Est/Ouest qui longe le canal. Jusqu'aux années 1950 beaucoup de terrains sont marécageux, le fort développement des années 1970 pousse l'urbanisation vers ces terrains qui sont asséchés. On observe alors une succession d'opérations immobilières. Le long du canal on retrouve essentiellement des installations industrielles. Depuis les années 1990 on assiste au retrait de ces installations, beaucoup de terrains sont aujourd'hui en friche.

Au Sud du canal, la Presqu'île du Mazet, est structurée par le réseau ferré dont le tracé est diagonal et par une route longeant le Rhône jusqu'à la plage Napoléon. Anciennement industrialisés les terrains de la Presqu'île du Mazet sont pour la plupart des friches. Le long du canal St Antoine s'organisent des activités nautiques – plaisance, voile - et aquacoles – conchyliculture, pêche. Le Mazet constitue une zone d'entre deux, à la fois anthropisée et aux portes d'un espace naturel, elle est caractérisée par une végétation dense composée d'herbacées, de graminées et d'arbustes méditerranéens. La Presqu'île Napoléon, au Sud de la commune est naturelle, on y trouve des paysages lagunaires de sansouïres. Très peu occupée, seuls quelques cabanons participent de ce paysage habité.

## Analyse du territoire



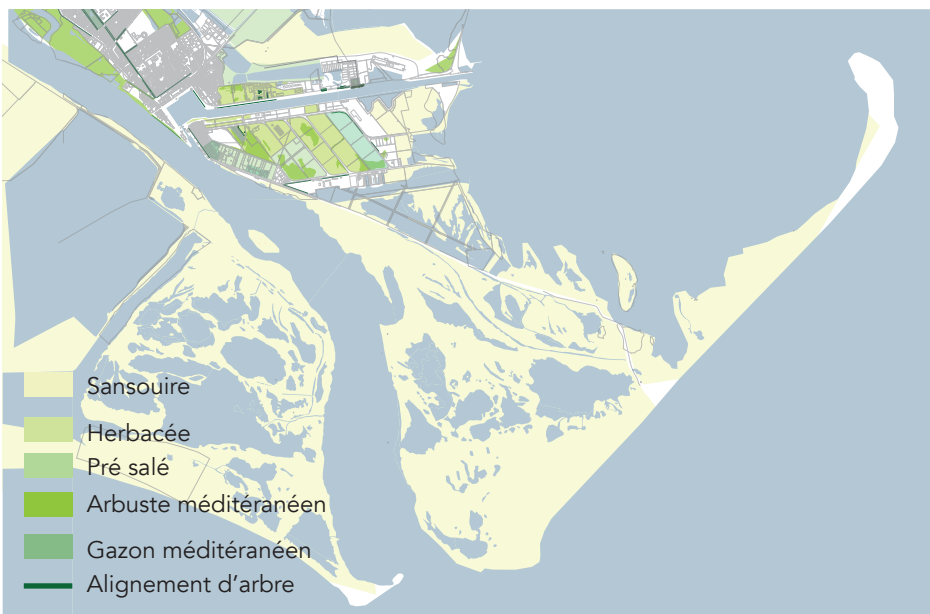
## Bâti



## Réseau viaire



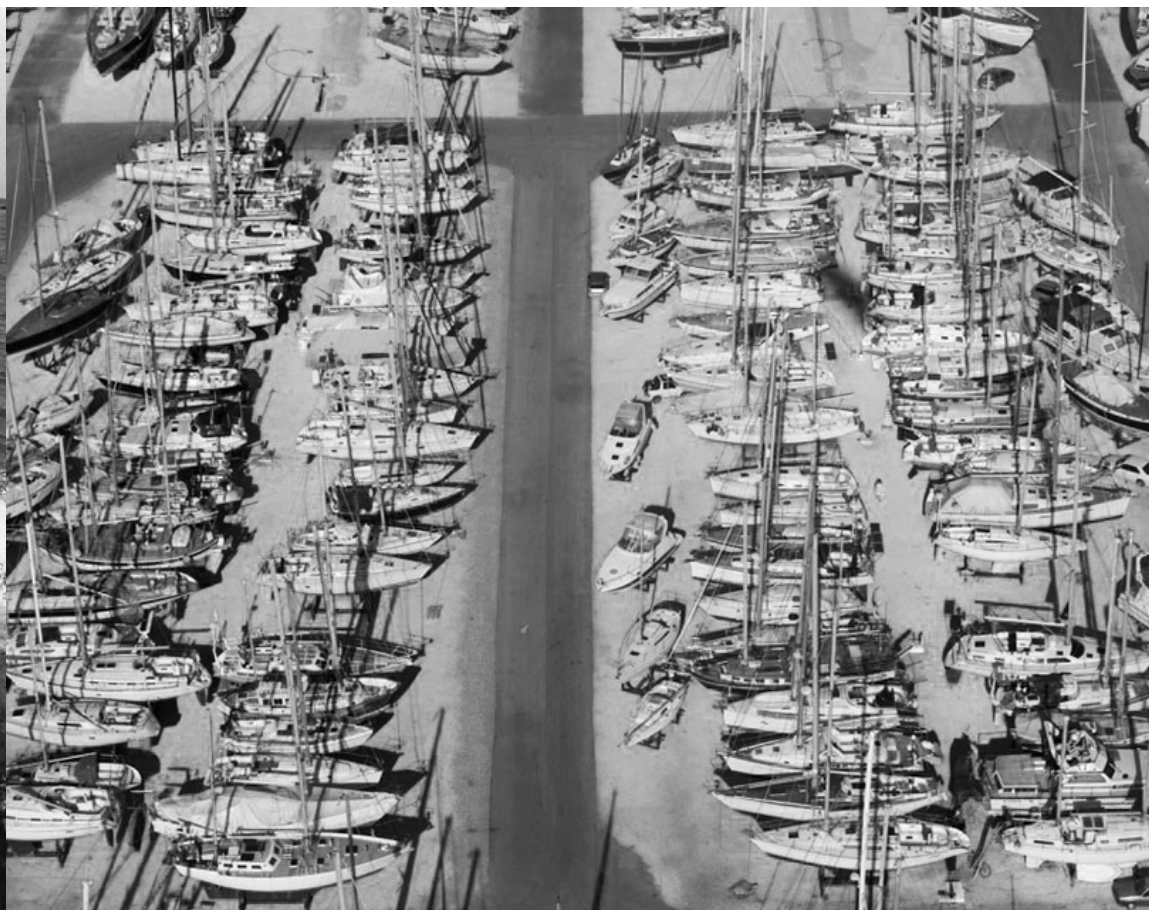
## Activités



## Système végétal



Mytiliculteur



Port Napoléon , paysage naval



Entreprise de production de riz en friche



Cargo amaré au quai d'Olga

**“** Même si certains des risques sont technologiques, la plupart des aléas sont liés à des phénomènes naturels. (...) Ils nous renvoient à des phénomènes contre lesquels on ne peut pas faire grand chose, et qu’il faut prendre en compte, même si leur occurrence certaine, demeure imprévisible. Toutefois, cette incertitude est mesurable - au moins en terme d’intensité et de probabilité - on ne fait pas de l’urbanisme « du risque » sans réfléchir aux effets de cette incertitude.**”**



# Mesure du risque

Le territoire de Port St Louis du Rhône est très vulnérable en raison de sa géographie et de sa morphologie.

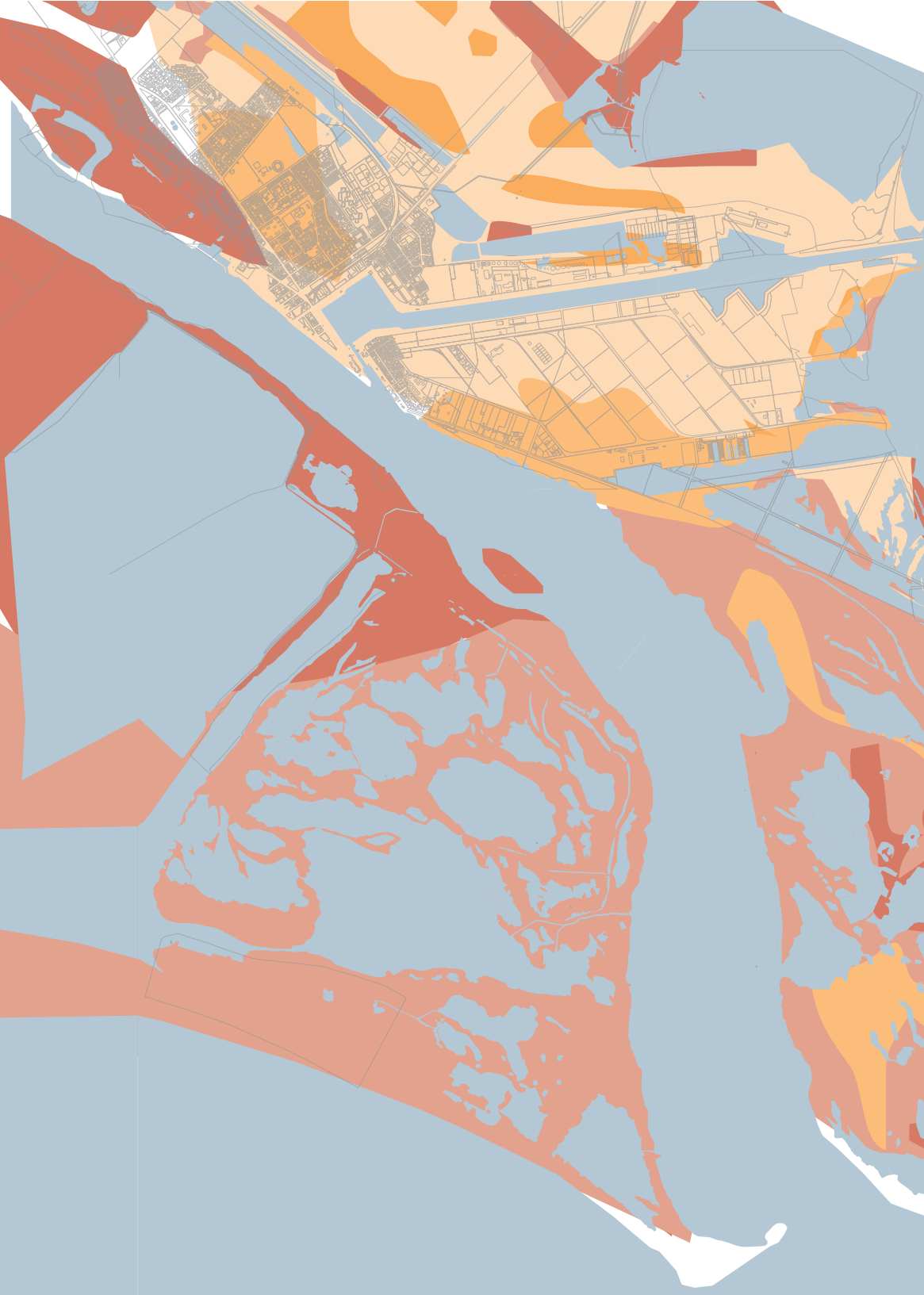
En 2015, la commune publie dans le Plan de Prévention des Risques Inondations une carte prospective des risques littoraux. Elle combine les aléas venant de la mer et du fleuve – submersion marine, crue, déferlements. Cette carte prend en compte la hauteur d'eau d'un événement extrême centennal – la crue de 1856, auquel sont majorés 60 centimètre en vu du réchauffement climatique. La côte maximale de la crue de 1856 est de 1m50, la côte de l'aléa dit 2100 est donc de 2m10.<sup>4</sup>

Aux phénomènes d'inondations épisodiques que met en avant cette carte, s'associe l'élévation du niveau de la mer. L'une des premières étapes de ce travail a été de réaliser une carte prospective du trait de côte en 2100. Elle est établie dans une certaine réalité contextuelle mais relève de l'hypothèse étant donné les paramètres complexes qui forment la morphologie du territoire. Elle constitue cependant la base du travail effectué. Cette carte démontre l'impact du phénomène sur le territoire, qui sera pour moitié submergé. Notamment la Presqu'île Napoléon qui est prise en étau entre la mer et le fleuve, on constate que le cordon dunaire, s'il est entretenu bien évidemment, subsiste et forme une protection naturelle aux vagues de submersion marine. Le cordon dunaire étant vital pour maintien de la ville et des activités du Grand Port Autonome de Marseille on considère qu'il sera entretenu avec précaution.

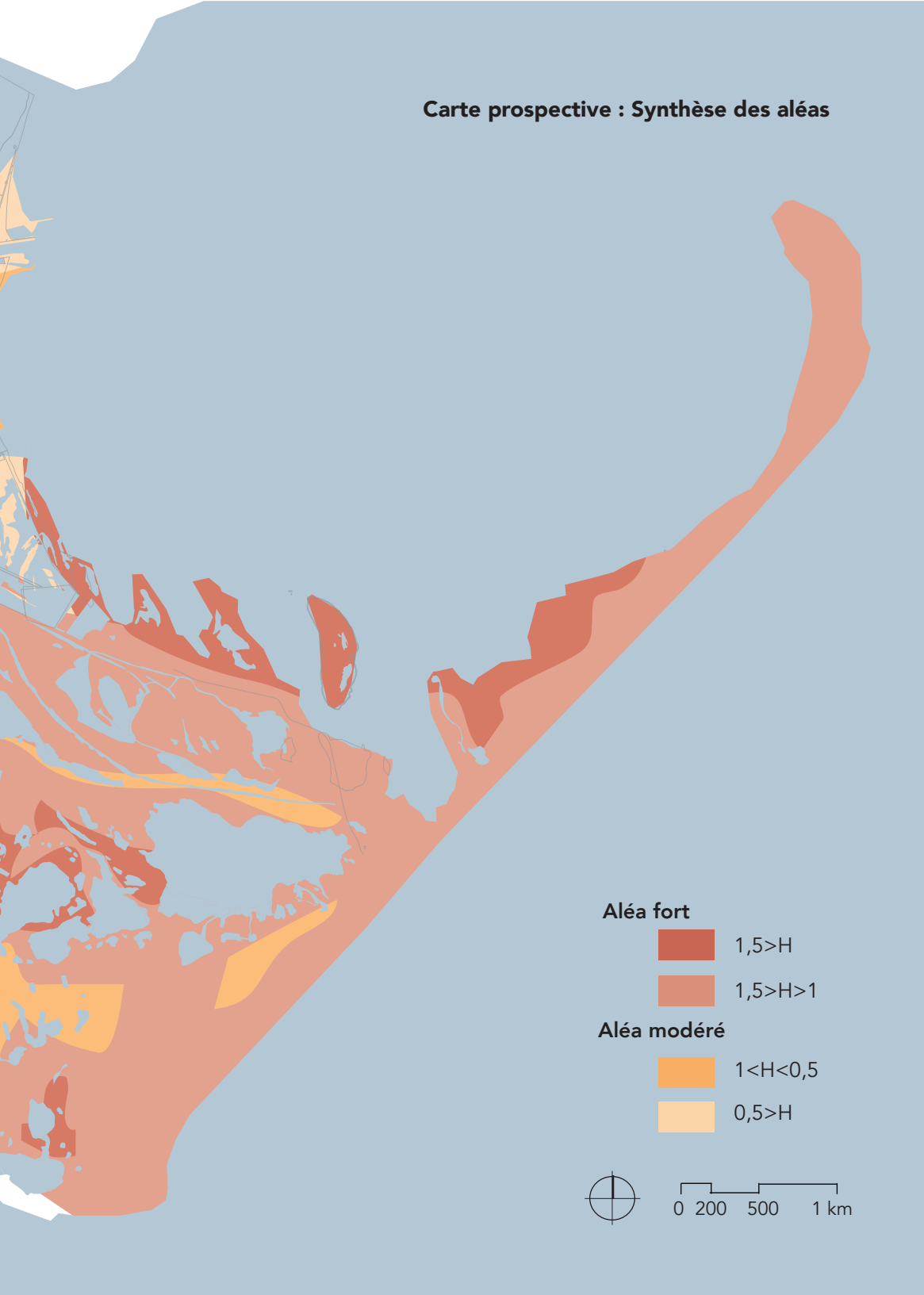
L'incidence sur les milieux naturels spécifiquement à cause de la salinisation des terres est très préoccupante et relève d'une expertise scientifique.

---

4. Rapport de présentation, P.P.R.I. Port St Louis du Rhône. Octobre 2015.




# Carte prospective : Synthèse des aléas




## Aléa fort

  $1,5 > H$

  $1,5 > H > 1$

## Aléa modéré

  $1 < H < 0,5$

  $0,5 > H$



0 200 500 1 km



# Carte prospective : Élévation du niveau de la mer de un mètre



L'impact matériel de la montée des eaux est réduit car elle touche une zone peu construite, cependant il n'en reste pas moins dommageable. Le paysage camarguais de la Presqu'île Napoléon est ponctué de cabanons. Lieux de villégiature sans prétention qui relèvent d'un art d'habiter le littoral identitaire à Port St Louis du Rhône. L'implantation au plus près de l'eau et des milieux naturels de ces petites constructions présente des qualités indiscutables mais les rend très vulnérables. En effet ils sont soumis à plusieurs pressions : les inondations qui chaque année sont plus importantes, l'occupation illégale du domaine public maritime et les pressions appuyées par les organismes de protection de l'environnement. Dans une configuration semblable les cabanons de Beauduc, situés à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest, ont été détruits en 2004. Suite à cet évènement, le sociologue Bernard Picon s'interroge sur les rapports entre protection de l'environnement et pratiques culturelles qu'il qualifie « d'expériences de développement durable ».

*“Condamnera t-on, au nom de la protection de l'environnement, ce qui pourrait s'interpréter comme un des rares modèles de gestion intégrée du littoral ?”<sup>5</sup>*

La démarche de l'étude prospective suivante s'établie dans la continuité du positionnement explicite de Bernard Picon : les réflexions sur le territoire impliquées par les risques ne doivent pas ignorer les modes de vie préexistants, mais au contraire s'en nourrir et les réinterpréter.

---

5. PICON Bernard, L'espace et le temps en Camargue, Histoire régionale, Ed. Actes Sud, 2008, 304 pages.



Parking de la plage Napoléon submergé en janvier 2016





## **B Culture du littoral**

1. Pratiques du cabanon : pratiques territoriales
2. Inventaire



## Pratiques du cabanon : pratiques territoriales

L'identité port st louisienne s'inscrit dans la culture camarguaise. Elle est caractérisée par un rapport intrinsèque à l'environnement. Initialement les cabanons étaient des abris de chasse ou de pêche. Sans dessertes routières, les ports st louisien venaient par voies navigables. Certains abris étaient d'ailleurs un hybride entre le bateau et le cabanon. Ces constructions précaires en bois étaient composées d'une pièce où les chasseurs et pêcheurs se retrouvaient pour dormir. Devenues lieux de convivialité et de villégiature de proximité, ces installations légères ont été pérennisées et certaines sont aujourd'hui habitées à l'année. D'autres activités participent à cette culture du littoral comme les sports nautiques, la plaisance ou la production de produits de la mer. Port St Louis est un lieu privilégié pour le kite surf, de part son orientation – la mer est au vent - et sa morphologie – étendues plates à fleur d'eau.

La commune, parfois considérée comme une ville en cul de sac, est à l'écart des frénésies touristiques que nous connaissons au littoral méditerranéen. Elle bénéficie alors d'une certaine authenticité, la culture ainsi que les paysages port st louisien évoquent un sentiment de liberté, d'évasion et d'espace hors du temps. Ces atouts attirent de plus en plus de touristes en quête de rêverie et notamment de camping – caristes qui colonisent en nombre la plage Napoléon pour la période estivale. Ils s'installent en bord de mer, au bout du monde pendant les deux mois d'été et à l'image des cabanonniers révèlent un mode d'habiter le littoral.

# Culture du littoral





La chasse aux gibiers d'eau: tradition camarguaise.



Pêcheur amateur sur les berges du Petit Rhône.



Professionnel de la pêche



Championnat de kite surf en octobre 2017.





Pratique estivale de camping-caravaning sur la Plage Napoléon.

Le phénomène de cabanisation est récurrent sur le littoral méditerranéen, il témoigne de pratiques populaires du bord de mer. On compte aujourd'hui plus de 150 cabanons sur le territoire de Port St Louis du Rhône. Ce mode d'habiter est caractérisé par un désir de liberté, de non conformité, de retour aux essentiels naturels, il est animé par des pratiques balnéaires conviviales.

La notion de liberté est large, elle va de « pouvoir venir avec le chien » jusqu'à « ne pas être esclave de la société ». Ces différentes références à la liberté ont en commun l'absence de contraintes, et plus précisément d'en accepter certaines pour échapper à d'autres. Effectivement, en contrepartie d'un confort sommaire, et des conditions matérielles rudimentaires (absence d'eau courante, pas d'électricité) les cabanoniers trouvent en ces lieux de villégiatures l'absence de contraintes sociales.

Ce refus de la norme et le désir d'échapper aux règles sociales se traduit par l'auto organisation ou auto gestion des hameaux de cabanons. Ces revendications ne prônent pas pour autant l'anarchie ou la révolution. Elles rejettent les normes extérieures et impliquent la formulation d'autres normes produites par la communauté.

*“On travaille de l'autre côté, pour les géants métalliques, dans le monde des grands, du commerce et de l'argent...mais dans le monde du marais et de l'enfance, on vit avec la nature, au cabanon on retourne à la nature sauvage, un peu comme les indiens ; on est un peu les derniers indiens de l'embouchure et il faut nous protéger. »<sup>6</sup>*

---

6. CARLE Brigitte, Paroles de Cabanon, Coproduction Cie Artem – Le Citron Jaune, Festival Les Envies Rhônements. Juillet 2013.

Le rapport avec la nature est essentiel à cette philosophie de vie. Il est éminemment sauvage. Il renvoie à un rapport primaire entre l'homme et les ressources naturelles., où l'on vit face au soleil couchant et l'on se nourrit des bruits de la nature. Les paysages naturels de Port St Louis du Rhône évoquent un sentiment d'évasion, de poésie qui fait écho au désir de liberté.

Les pratiques de ces milieux naturels sont comme on l'a dit issues de traditions : la chasse et la pêche et participent aussi d'un phénomène plus large : le désir du rivage.<sup>7</sup> Les pratiques balnéaires : la baignade, jouer du soleil et du sable chaud, ici éloignées des pratiques mondaines de la côte d'Azur, renvoient à des plaisirs simples qui favorisent le bien être.

La vie au cabanon c'est aussi partager en famille, entre amis. L'implantation des cabanons parfois très proches les uns des autres témoignent des ces liens. Ici la promiscuité est choisie, chacun se met où il veut, comme bon lui semble. Les relations solidaires du bon voisinage et les pratiques familiales, de ces villégiatures participent à l'atmosphère conviviale.

Les représentations et usages décrits contribuent à l'élaboration d'une mémoire collective et à la construction identitaire du mode de vie cabanonnier.

Bien qu'en effraction face à la loi, les cabanons de Port St Louis du Rhône sont tolérés. Ils disposent d'accord avec le Domaine Public Maritime et le Grand Port Autonome de Marseille, dont ils occupent certains terrains. L'association des cabanonniers de Port St Louis du Rhône est part ailleurs un acteur de la charte du Parc Naturel Régional

---

7.CORBIN Alain, Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage. 1750-1840. Ed.Flammarion. Nouvelle édition. 2018. 416 pages.

de Camargue. Le P.N.R.C. reconnaît la valeur culturelle et patrimoniale de ces pratiques. Cependant un certain nombre de prescriptions interdisent les nouvelles installations, l'extension et l'entretien des constructions existantes, les cabanons ne peuvent être transmis. Chaque année les cabanons sont mesurés pour assurer qu'ils ne sont pas agrandis. La logique du Parc n'implique pas la destruction des cabanons comme cela a été fait à Beauduc, mais préconise de laisser le temps faire. Les réflexions portées visent alors à conserver le mode de vie et les pratiques culturelles plutôt que la manifestation matérielle: le cabanon de cet art d'habiter le littoral.

*« le Parc sera associé par l'Etat aux réflexions permettant sur ce territoire la mise en œuvre des orientations de la Directive Territoriale d'Aménagement dans le cadre d'une vision globale et équilibrée de la problématique :*

*- Expérimenter des techniques nouvelles de production individuelle d'énergie en site isolé, de traitement des déchets et d'économie d'eau à usage domestique, dans la perspective d'une réhabilitation en « éco-hameau.*

*- Accompagner le Parc dans la réalisation d'un diagnostic précis de l'ensemble des cabanons.*

*- Etablir un cahier des charges qui permettra de préciser le statut foncier, les modalités d'occupation, de transmission et d'aménagement des installations, en cohérence avec les principes de la directive territoriale et d'aménagement des Bouches-du-Rhône. »<sup>8</sup>*

---

8. Charte du Parc Naturel Régional de Camargue, Objectif 22. Rapport. Volume 1. Arles, 2010. 240 pages.

Par ailleurs, le Parc annonce dans la charte qu'il souhaite accompagner des initiatives en matières d'urbanisme et d'architecture qui soient adaptées à l'environnement camarguais et qui prennent en compte les risques d'inondation. L'architecture de Camargue étant depuis longtemps le reflet de besoins et de pratiques territoriales qui ont évolué. C'est dans cette dynamique qu'est la mission du Parc : inciter à la création et à l'innovation architecturale empreinte des pratiques et des risques du territoire.

Le positionnement du Parc traduit une inquiétude liée au phénomène d'inondation. Nous nous saisissons de ces préoccupations pour développer le projet exposé. Le parti du Parc de laisser le temps opérer sur les constructions existantes nous semble pertinent. Il faut alors de réfléchir dans un temps long, à une réinterprétation de ces lieux de villégiatures.



# Inventaire

Dans un premier temps il convient de réaliser un bref catalogue des cabanons. Les presque 200 cabanons de la commune, autoconstruits, présentent des formes diverses que l'on peut assimiler à une évolution de la cabane de gardian. Éleveurs de taureaux et de chevaux du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils construisaient des cabanes sur les terres marécageuses du delta. La cabane de gardian était bâtie avec des matériaux locaux : bois d'ormeau, roseaux. L'étanchéité était réalisée en appliquant un mortier à la chaux blanc.

La majorité des constructions que l'on observe aujourd'hui sont bâties en maçonnerie, enduite en blanc et recouvertes d'une toiture légère en tôle ou en tuile.

On distingue quatre typologies de cabanons : l'abri de pêche, deux typologies de cabanons saisonniers et une typologie de cabanon résidentiel qui est la plus pérenne.





Malgré une morphologie assez similaire, les usages et situations de chaque typologie les différencient. (cf. Annexe 3)





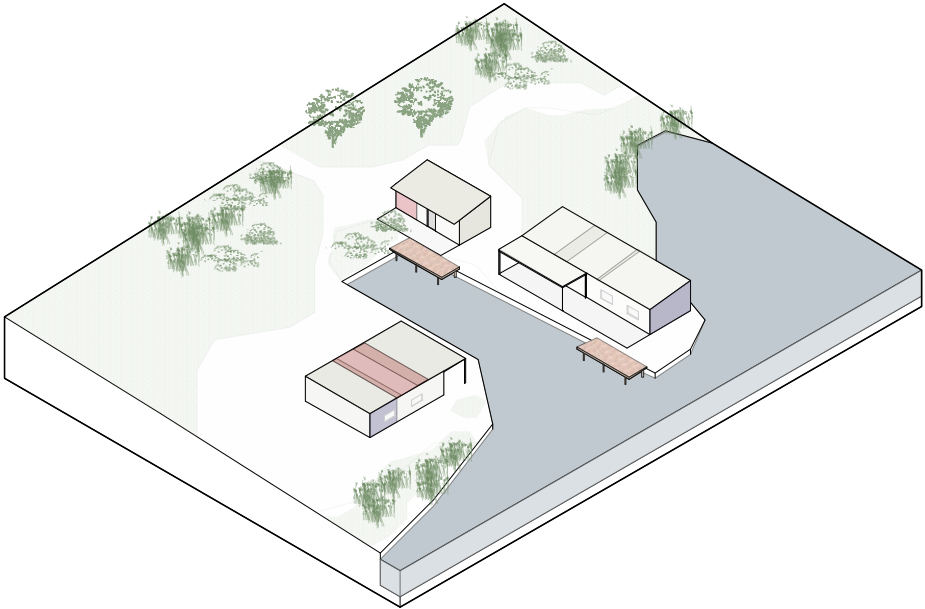
## Modes d'habiter le littoral



-  Camping caravanning
-  Abris de pêche
-  Cabanons saisonniers
-  Cabanons résidentiels



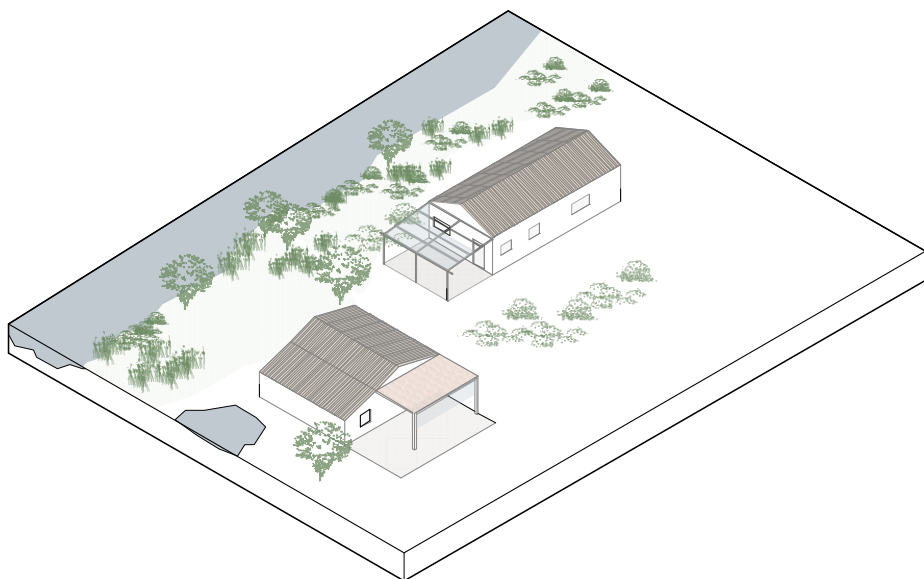
## Abri de pêche de Carteau



L'abri de pêche correspond à la typologie la plus précaire, il est bâti en planches de bois ou en plaques de tôle ondulée. L'organisation se fait le long de darsettes creusées par les pêcheurs. Cet abri sert uniquement à l'activité professionnelle de pêche. En considérant l'élévation du niveau de la mer de un mètre à l'horizon 2100, ces cabanons très fragiles sont voués à disparaître.



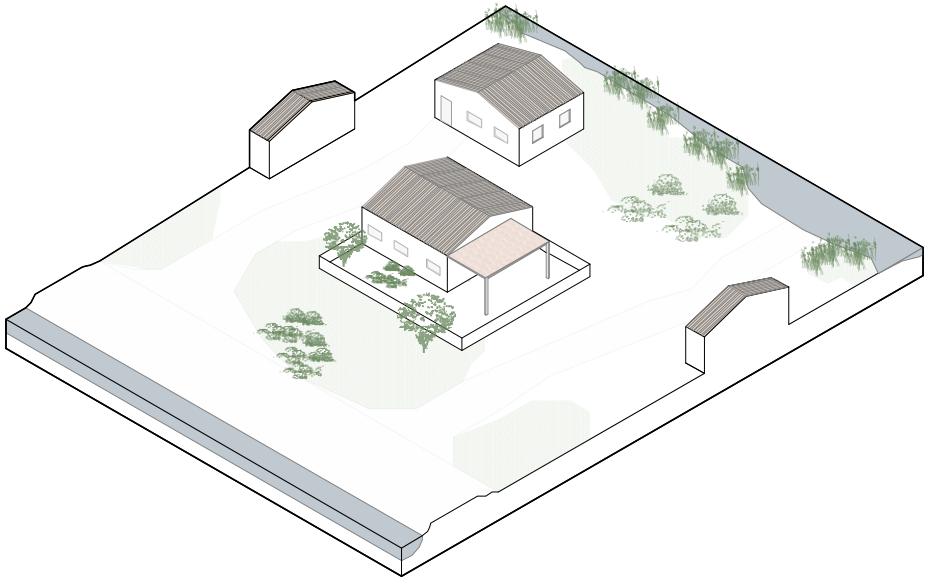
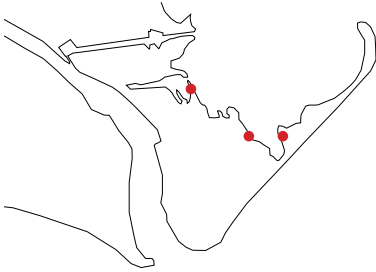
## Cabanon saisonnier du They Roustan



Les cabanons saisonniers du They Roustan entretiennent un rapport fort avec le fleuve. Ils sont implantés le long d'un ancien bras du Rhône, à proximité de marais. Ils sont construits selon un plan rectangulaire de 6 mètres par 8 mètres, les murs sont maçonnés et enduits, les toitures sont légères. Complétés par des vérandas, terrasses, tonnelles, et autres additions qui traduisent la pérennisation progressive des cabanons. Les occupants de ces cabanons sont des habitants de la commune qui viennent l'été ou pendant leurs congés profiter de la vie au cabanon. Situés à leur d'eau, ils seront impactés par l'élévation de la mer.



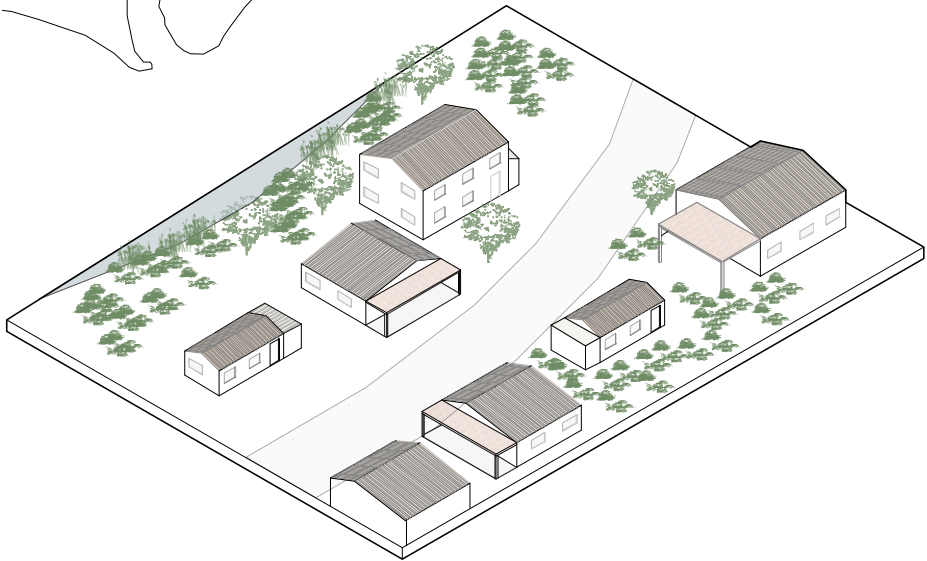
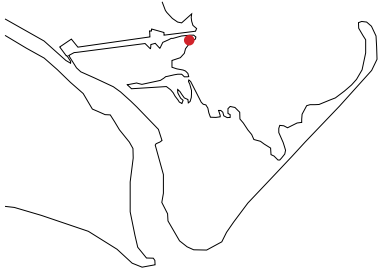
## Cabanon saisonnier du They St Antoine l'Ermit, du Levant et de la Plage Napoléon



À l'image des cabanons du They Roustan, les cabanons du Levant, de la Plage Napoléon et du They St Antoine l'Ermit sont occupés temporairement. Localisés en bord de mer, ils sont attribués à la pêche ou à la plaisance. Ils ont les mêmes caractères architecturaux que les cabanons décrits précédemment. À proximité directe avec la mer, ils sont très abîmés par les embruns. De plus ils sont menacés par la montée des eaux.



## Cabanon résidentiel de Carteau



La quatrième et dernière typologie que l'on retrouve est la plus pérenne. Situés sur la pointe de Carteau, ces cabanons devenus lieu de résidence s'organisent en hameau. L'organisation s'est faite par prolifération, mitage entre le bord de mer et le canal St Louis, sans système d'urbanisation. Le parcellaire et les clôtures racontent la pérennisation de ces constructions, qui étaient probablement construites illégalement puis admises et parcellées. On ressent le souhait de définir un « chez soi », contrairement aux cabanons présentés précédemment. On retrouve dans ce hameau des constructions en rez-de-chaussée et en R+1, la plupart sont annexés par des extensions.

Concernant ces cabanons, l'incidence des risques d'inondations est faible, malgré tout certains seront en danger. De même, la voie menant au hameau, l'avenue de la 1er Division Française Libre, sera submergée à l'horizon 2100. Il conviendra alors d'apporter une réponse dans le projet.







## **C Préparer le territoire au recul**

1. Enjeux sur le territoire
2. La Presqu'île du Mazet : nouveau littoral
3. La Presqu'île du Mazet : un aménagement résilient

“ Résilience vient du verbe latin « resilire » qui signifie rebondir ( resalire : re – monter). En physique, ce terme désigne la capacité d’un matériau à retrouver sa forme après avoir été comprimé, perturbé. Il s’agit d’apprécier son élasticité. Plus généralement, il est employé pour parler de la capacité d’un système à absorber une perturbation, à se réorganiser, et à continuer de fonctionner de la même manière qu’avant l’apparition de cette perturbation. ”

La résilience territoriale est un concept complexe, nous admettons la définition suivante : « *la capacité à préserver une activité urbaine pendant un événement (inondations, affaissement, etc.) et la « capacité à rebondir » après un événement pour établir des conditions viables de fonctionnement.* »<sup>9</sup> expliquée par Frédéric Bonnet. L'enjeu est donc de maintenir un niveau de fonctionnement grâce aux capacités et à la souplesse du système.

Dans cette perspective, l'auteur présente trois attitudes sur le territoire :

Le repli : « *la sanctuarisation* »<sup>10</sup> c'est à dire que l'on renonce définitivement à l'urbanisation sur un site naturel.

Le dispositif dit résilient où tout en acceptant l'aléa on adaptera l'urbanisation, les infrastructures et constructions pour permettre un fonctionnement le plus continu possible.

La résistance : stratégie principale depuis deux siècles qui, comme nous l'avons évoqué en introduction est désuète, mais peut être aujourd'hui pertinente si elle est appliquée ponctuellement.

Le projet exposé est une conception multi scalaire qui compose avec deux des attitudes présentées : le repli et la résilience. Il œuvre selon trois idées : résilience, cohérence, gouvernance. La contrainte du risque forme ici un atout : la résilience vise à réduire la vulnérabilité et à le territoire adaptable aux événements à venir. Son ambition est d'établir une cohérence territoriale, et d'aménager dans une logique de complémentarité des sites, sans chercher à formuler des réponses de même intensité ou avec les mêmes moyens sur le territoire.

---

9. BONNET Frédéric, *Atout risque, des territoires exposés se réinventent*, Ed. Paenrhèses. 2016.p8.

10. Idid.



## Enjeux sur le territoire

La stratégie globale que nous entreprenons est celle du repli. La défense du delta par endiguement est une stratégie désuète qui s'inscrit dans un rapport de force avec les éléments naturels, alors que nous opérons dans une démarche moins brutale. Ainsi le choix est de laisser l'eau pénétrer dans le territoire, d'anticiper les bouleversements du territoire et de s'y adapter. La stratégie du repli s'établit dans un premier temps à l'échelle territoriale. Par ailleurs, l'analyse orientée faite sur le territoire démontre la volonté de positionner Port St Louis du Rhône non plus comme la terminaison du Golf de Fos mais comme un territoire aux portes de la Camargue.

Comme nous l'avons établi lors de l'analyse du territoire nous admettons une gradation de l'urbanisation et du risque allant du Nord au Sud du territoire. Le Nord de la commune étant la zone urbanisée la moins soumise aux risques, le Sud étant un espace naturel très impacté. Ainsi nous définissons trois réponses qui s'articulent selon les différentes séquences territoriales et œuvrent dans une cohérence globale.

La séquence urbaine de la commune est à densifier. Le développement de l'activité industrielle et notamment d'une plateforme industrielle et d'innovation à Fos sur Mer qui a pour ambition de réinventer la zone industrialo-portuaire, est un vecteur de croissance démographique pour la commune de Port St Louis du Rhône.

Le système urbain projeté devra répondre aux risques d'inondations liées aux crues du Rhône. L'interface ville – fleuve est en ce sens à requalifier, d'autant plus qu'elle permettrait une mise en relation des deux rives du Rhône qui ouvrirait la commune à la Camargue. De plus il semble important de requalifier et valoriser les rives du canal St Louis notamment au Nord. Il faut considérer le canal comme un élément paysager et non plus comme un élément strictement technique. De même pour le bassin central, qui doit être pensé comme la centralité de

la ville. Il convient alors de valoriser les abords du port, en se détachant des restrictions dues à la propriété du G.P.P.M. sur la bande de cinquante mètres bordant le port.








La séquence naturelle de la Presqu'île Napoléon est à maintenir et préserver en acceptant la submersion. Nous adoptons ici l'attitude de "sanctuarisation", c'est à dire de renoncer à la construction sur ce site. Nous utilisons alors la capacité d'absorption d'un espace végétal pour protéger un arrière plan construit. Pour se faire il conviendrait d'entretenir les différents systèmes hydrauliques présents (roubines , martelières ...) qui participent à l'équilibre de ces milieux. Par ailleurs il est indispensable de réfléchir aux conséquences de la salinisation sur les milieux, d'expérimenter et d'établir des réponses. Ceci est à prendre en compte à l'échelle du delta et de la Camargue.

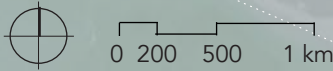
À l'articulation de ces deux secteurs, se présente un territoire d'entre deux, qui à l'horizon 2100 deviendra la nouvelle façade maritime de Port St Louis du Rhône. Il nous apparaît alors très intéressant de préparer la commune à la montée des eaux en se réappropriant cet espace et en l'organisant dans ce but.





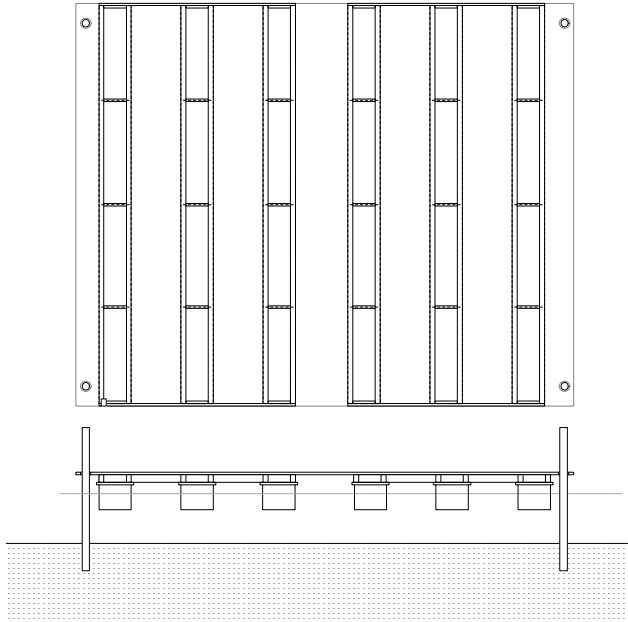


-  Densifier
-  Valoriser les abords du port
-  Valoriser l'interface Rhône-ville et les rives du Canal
-  Valoriser le nouveau littoral
-  Créer un ensemble de tourisme
-  Répondre à la vulnérabilité
-  Conforter le cordon dunaire

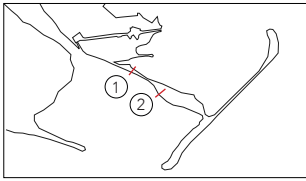


## Enjeux sur le territoire

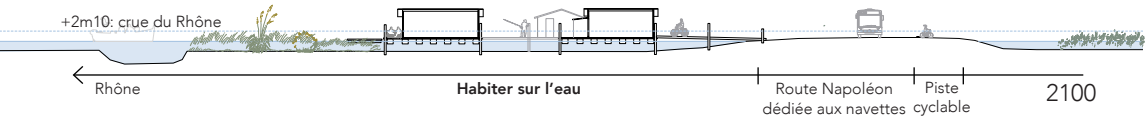




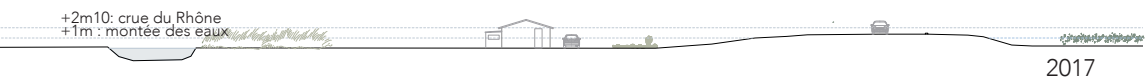
Plan d'une plateforme flottante



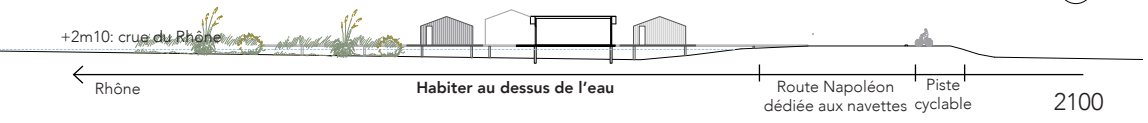
①



2017



②



2017

# La Presqu'île du Mazet : nouveau littoral

La requalification de la Presqu'île du Mazet et plus précisément de la nouvelle frange littorale se structure autour de trois dispositifs qui tendent vers le retrait raisonné. Ces dispositifs sont établis dans la logique défendue tout au long de cette étude, se préoccupent de l'élévation du niveau de la mer et s'inscrivent dans la dynamique développée par le Parc Naturel Régional de Camargue.

1. Répondre à la vulnérabilité des installations existantes
2. Libérer la frange littorale des activités portuaires
3. Développer un pôle de tourisme durable

Ces principes sont accompagnés par un processus de renaturation sur une grande partie de la presqu'île et par le développement d'un réseau de mobilité douce.

Le premier dispositif offre une réponse à la précarité des cabanons existants. Nous envisageons dans un temps long une nouvelle appropriation, un nouveau traitement de l'art de vivre au cabanon. La première partie de cette réponse concerne les cabanons saisonniers et la typologie correspondant à l'abri de pêche. En considérant ces caractéristiques, notamment le désir de liberté et le refus de la norme, nous prenons le parti de ne pas définir de modèle de construction ou d'architecture. Nous proposons de mettre en place des systèmes de plateformes flottantes, des barges qui puissent être composées au gré des besoins et envies des cabanoniers - **habiter sur l'eau**. Les barges seraient mises à disposition par le Parc Naturel Régional de Camargue, afin que leur mise en œuvre et entretien soient contrôlés. Il est alors envisageable d'étendre le principe à l'ensemble de la Camargue, qui compte plusieurs hameaux de cabanons. L'accroche de ces plateformes se fait à un ponton flottant fixe. Sur la base du dimensionnement des cabanons existants, les barges mesurent 8 mètres par 10 mètres, et

définissent ainsi un gabarit aux constructions. Les cabanons seront alors autoconstruits, ils ne seront pas raccordés au réseau d'assainissement ou d'eau courante de la même façon qu'actuellement. Ainsi les règles du jeu de constructions sont à inventer par les cabanonniers. Le dispositif flottant n'est pas figé, il pourra selon les situations évoluer et adopter d'autres formes. Effectivement l'implantation de ces hameaux se fait selon des situations stratégiques dans le territoire qui conduisent parfois à installer les cabanons sur des plateformes sur pilotis plutôt que flottantes - **habiter au dessus de l'eau**. Nous suggérons trois implantations, deux sont le long de la route Napoléon, deux anciens chemins menant au Rhône apparaissent non submergés en 2100, ils deviennent alors support à une accroche. La troisième investi les darses de l'actuel village conchylicole.

La seconde partie de la réponse s'intéresse aux cabanons résidentiels de Carteau et à leur accès. La route menant au hameau et 16 cabanons sont menacés par la montée des eaux. La stratégie est ici de contourner la route en arrière, le long du canal St Louis pour laisser place à l'eau et végétaliser le bord de mer. Les habitants sont relogés, dans le hameau et le long de la nouvelle voie. Ceci permet d'établir des réflexions sur l'organisation du hameau et d'y engager quelques modifications et requalifications. Le relogement s'effectue dans ce cas en déterminant une implantation plus rigoureuse et en dessinant des typologies de cabanons. Nous détaillerons plus tard les principes de relogement et de requalification du quartier de Carteau.

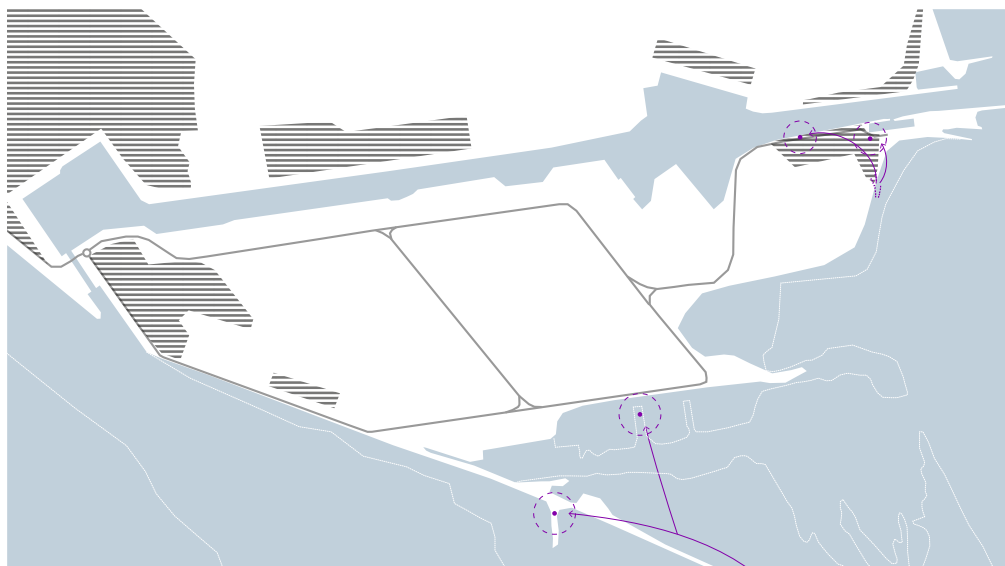
Le second dispositif a pour objectif de décharger le bord de mer des activités de plaisance et de pêche. Le Port Napoléon, port à sec et port de plaisance occupe actuellement 12 hectares et constitue un linéaire de 600m de quais. S'il fallait maintenir les activités du port, cela impliquerait une rehausse des quais. Ce qui est en contradiction avec la logique de repli mise en place. Par ailleurs, il compose un espace peu qualitatif assigné à l'entretien des bateaux. Devenant la nouvelle façade maritime de la commune, il nous semble essentiel de requalifier cette zone portuaire.

Dans la continuité du port on retrouve le village conchylicole qui s'organise perpendiculairement au rivage. Les quais des darses actuelles ne sont pas suffisamment élevés, à l'horizon 2100 le village conchylicole sera submergé. Ainsi, dans la même stratégie que pour le port, nous proposons de le délocaliser.

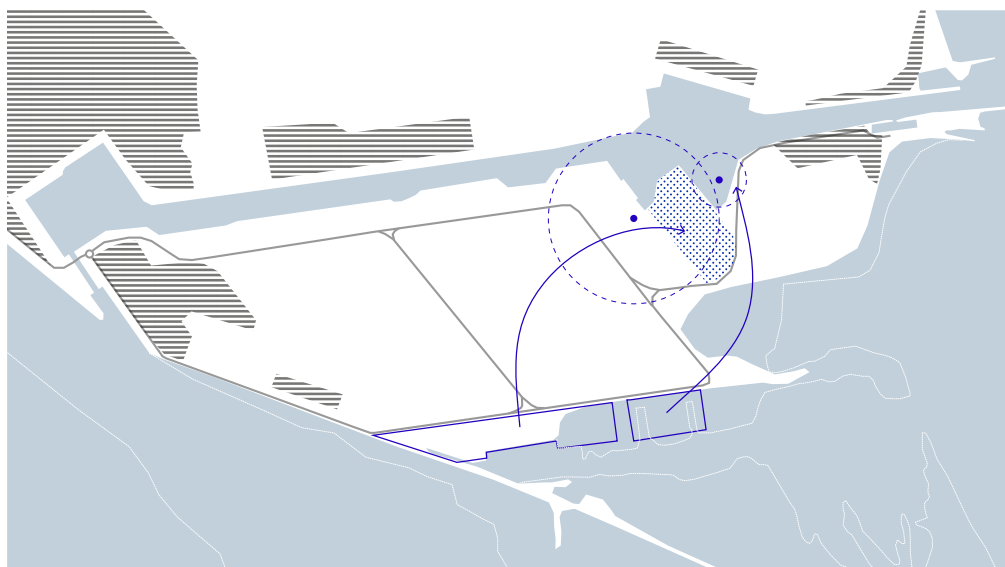
Nous profitons des parcelles disponibles et déjà imperméables le long du canal pour constituer un grand pôle portuaire. Le Port Napoléon vient s'adjoindre au Port Navy Service existant. Le long du canal St Louis, les quais sont élevés et il n'y a aucun risque de submersion marine. Le village conchylicole vient s'installer à proximité dans une darse existante.

Le troisième principe mis en place vise à développer une activité de tourisme durable. La commune dispose aujourd'hui de peu d'hébergements touristiques – un hôtel et un camping de 170 hébergements. Après avoir été une ville industrielle, Port St Louis du Rhône se tourne depuis les années 1990 vers la plaisance. Il nous semble judicieux de coupler cette activité avec le tourisme, qui donnerait un second souffle à cette ville.

Par ailleurs, les paysages d'exceptions qui se présentent et l'ouverture à la Camargue forment une vraie qualité.

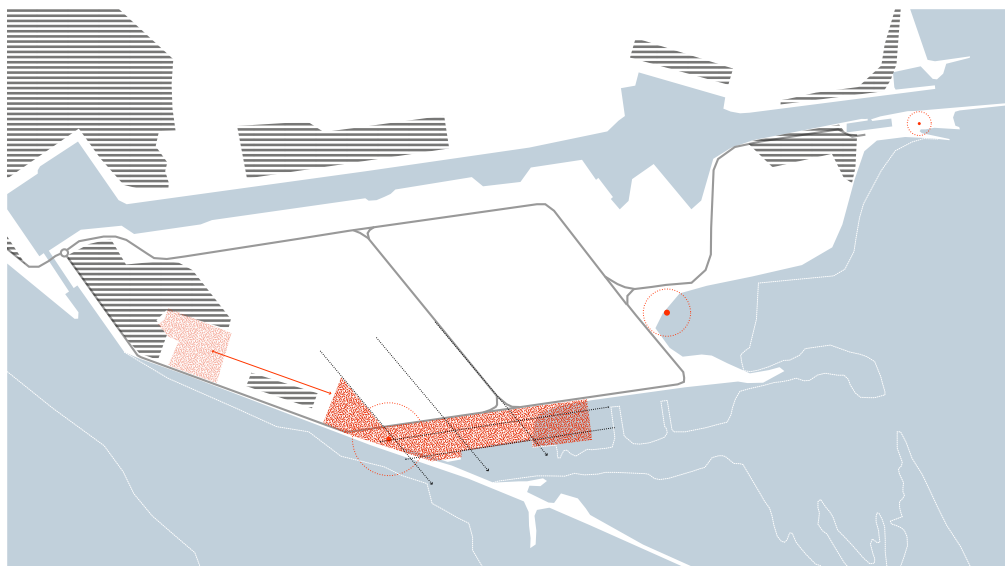


Répondre à la vulnérabilité des cabanons existants



Libérer la façade maritime des activités de plaisance et de pêche





Développer un pôle de tourisme durable



Valoriser et renforcer le patrimoine végétal  
Favoriser les mobilités douces

## Organiser le recul

Aménager des services associés à l'activité portuaire

Parc intergénérationnel en projet

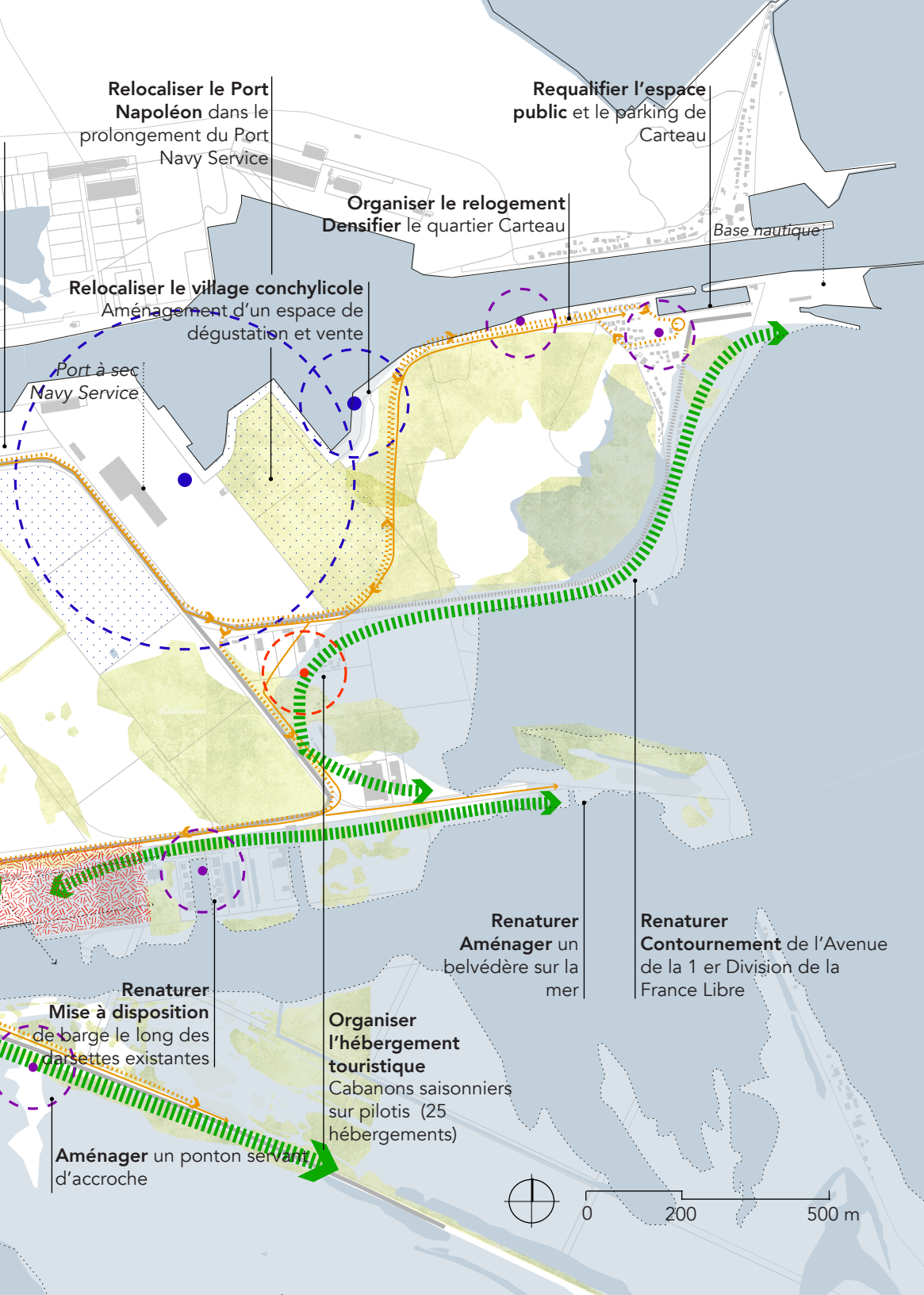
Centre équestre élevage expensif

Camping  
(170 hébergements)

Renaturer  
Organiser l'hébergement  
touristique  
cabanons saisonniers sur  
pilotis  
(27 hébergements)

Organiser l'accueil  
Maison du Parc  
Parking  
Navette, location de vélo  
Aire de pique nique

Aménager un parc  
littoral habité  
Aire de camping car (60  
places)  
Cabanons saisonniers sur  
pilotis (30 hébergements)



**Relocaliser le Port Napoléon** dans le prolongement du Port Navy Service

**Requalifier l'espace public** et le parking de Carteau

**Organiser le relogement**  
**Densifier le quartier Carteau**

Base nautique

**Relocaliser le village conchylicole**  
Aménagement d'un espace de dégustation et vente

Port à sec  
Navy Service

**Renaturer**  
**Mise à disposition** de barge le long des darsettes existantes

**Renaturer**  
**Aménager** un belvédère sur la mer

**Renaturer**  
**Contournement** de l'Avenue de la 1<sup>er</sup> Division de la France Libre

**Organiser l'hébergement touristique**  
Cabanons saisonniers sur pilotis (25 hébergements)

**Aménager** un ponton servant d'accroche



0 200 500 m

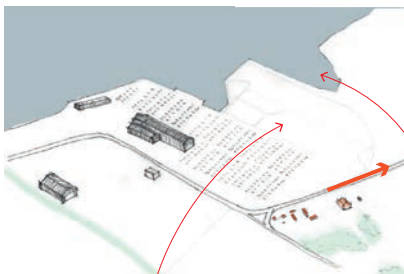
2017



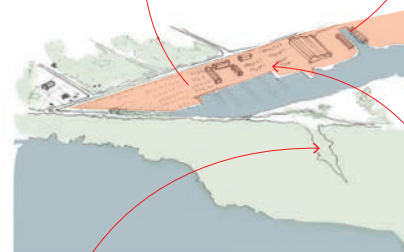
2100



Nous relogeons les cabanonniers de la Pointe de Carteau



Les activités techniques sont concentrées



Nous expérimentons un nouvel aménagement résilient sur le port Napoléon



La plage Napoléon est sanctuarisée

La proposition est d'aménager un parc littoral habité sur la dalle libérée du port à sec, qui puisse fonctionner été comme hiver comme un centre de vacances et comme un parc de bord de mer. Il s'inscrit dans un mouvement végétal venant du nord de la presqu'île. Le système végétal spontané présent est structuré par l'ancien tracé ferroviaire. Il s'agit alors de reprendre cette logique en prolongeant la trame jusqu'au littoral accompagnée par une végétation plus libre.

On profite de la dalle imperméabilisée pour organiser l'accueil des touristes. Nous détaillerons ultérieurement le fonctionnement de l'accueil et d'hébergements touristiques.

Les trois systèmes décrits sont couplés avec un dispositif de renaturation sur tout le littoral. Par ailleurs nous proposons la mise en place d'une navette circulant depuis la Tour St Louis jusqu'à la Plage Napoléon, en passant par la pointe de Carteau et le pôle de tourisme. En complément les voies cyclables sont développées pour créer un véritable réseau. Ainsi, l'accès à la route Napoléon ne se fait plus en voiture, mais par la piste cyclable ou la navette.

La presqu'île du Mazet offre la possibilité de préparer le territoire à la montée des eaux et met en scène ce phénomène lent. Le développement du tourisme durable joint à la culture du cabanon du site présente une opportunité de former un laboratoire d'hébergements temporaires, démontables, et de présenter le repli comme un processus moteur d'expérimentations.



# La Presqu'île du Mazet : un aménagement résilient

Un aménagement résilient correspond selon Frédéric Bonnet à un aménagement qui accepte l'aléa et permet un fonctionnement le moins interrompu possible. Ainsi nous proposons de nous concentrer sur deux sites stratégiques : l'ancien Port Napoléon qui devient un parc littoral habité et sur le hameau de Carteau qui est requalifié pour expérimenter des dispositifs résilients.

La structure du parc littoral poursuit les axes de la trame industrielle qui compose la Presqu'île du Mazet et s'articule avec la géométrie du littoral. Le parc constitue un point d'accueil et de stationnement pour les touristes qui viennent séjourner à Port St Louis du Rhône et pour les visiteurs d'une journée. La Maison du Parc est un espace d'information, d'exposition et de travail autour du thème de la Camargue et de son évolution. Cet édifice construit sur pilotis participe à la mise en scène du phénomène de montée des eaux.

Deux voies séquentent l'espace, le long desquelles s'organise un espace paysager humide, une noue paysagère qui permet un écoulement de eaux plus favorable jusqu'à la mer. La végétation permettant de filtrer l'eau avec d'être rejetée dans la Méditerranée. De plus des herbacées et graminées se déploient librement entre ces deux axes et filent jusqu'au littoral. Un réseau de cheminements et passerelles qui s'appuient sur la trame et longe le littoral permet de déambuler dans l'ensemble. Le parc est ponctué de petits « événements ». Ce sont des structures légères qui animent le parcours, permettent d'installer des points de services, de rencontres (sanitaires, kiosques etc.) et offrent des points de vues pour observer le territoire. Elles sont organisées selon la trame, et la prolonge dans le territoire au delà des terres, sur la mer et sur les rives du Rhône.



**Vivre caché**

**Habiter au bord**

**Rhône**

1

2

3





**Habiter au dessus**

**Habiter sur**

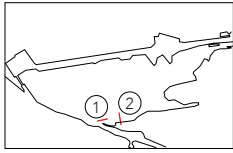
**Habiter au dessus**

**Habiter sur**

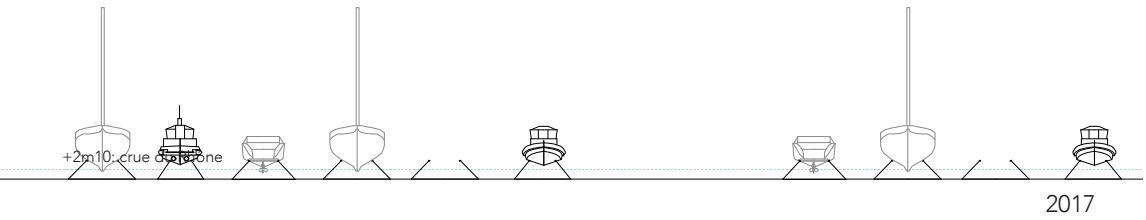
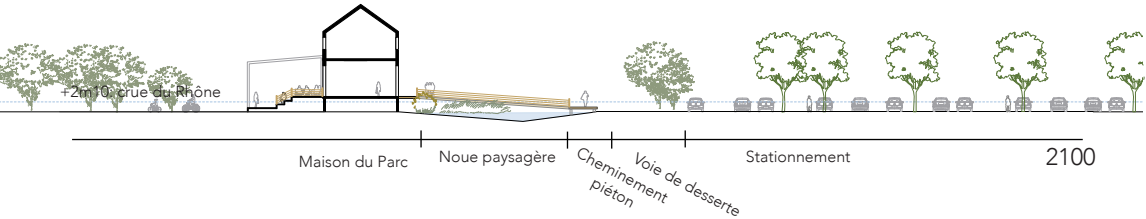
4



0 100 250 500 m

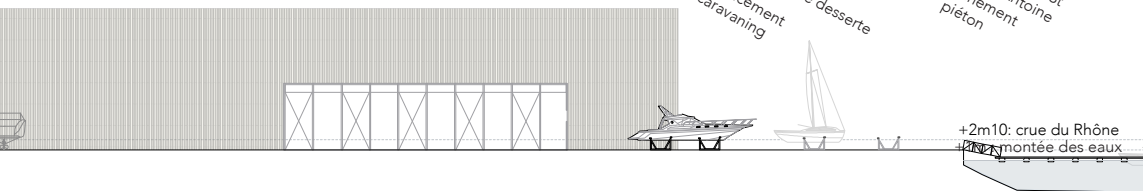


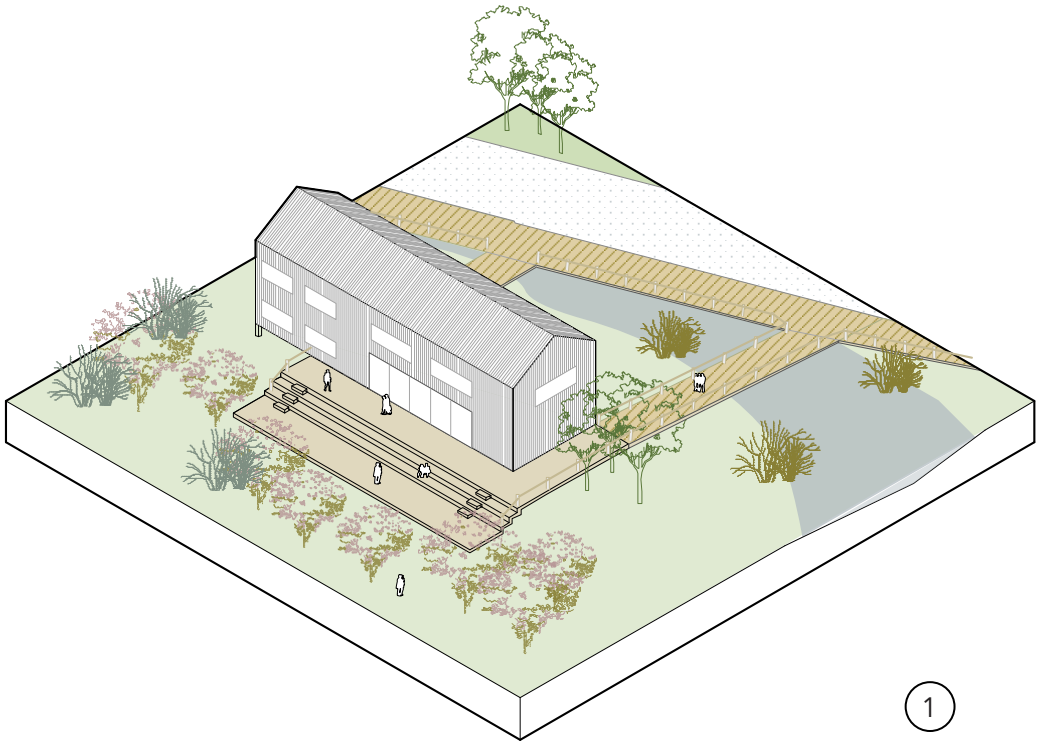
①



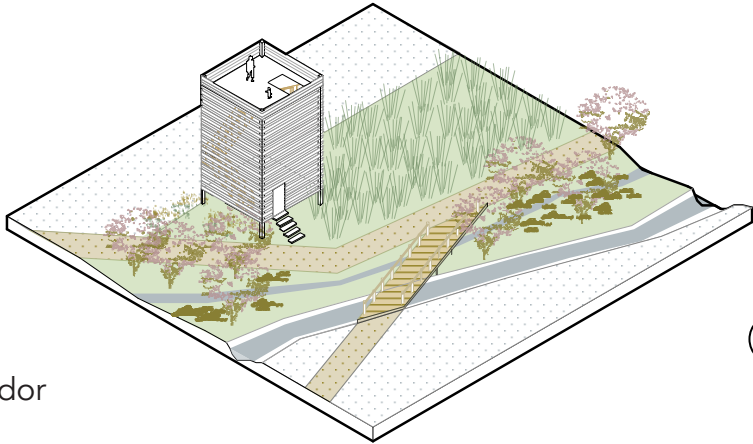
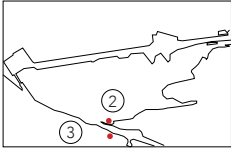
②

Habiter au bord



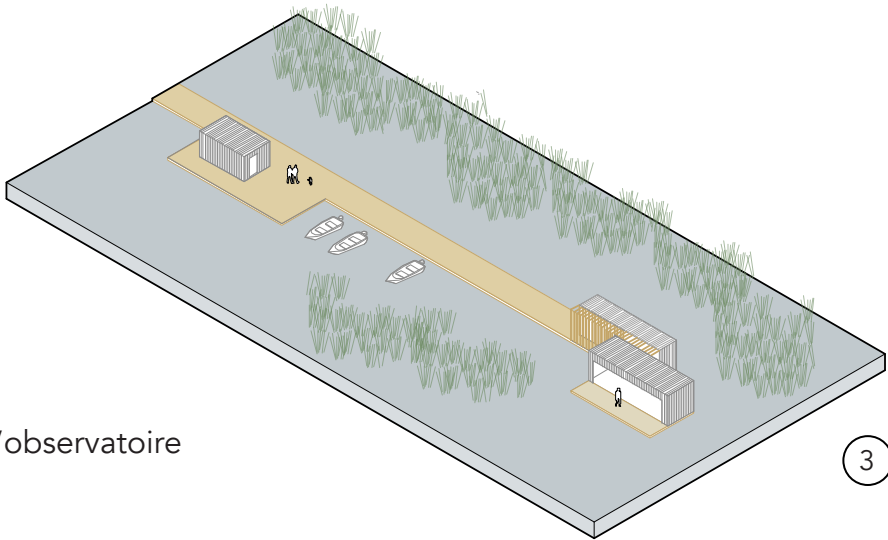


La maison du parc



2

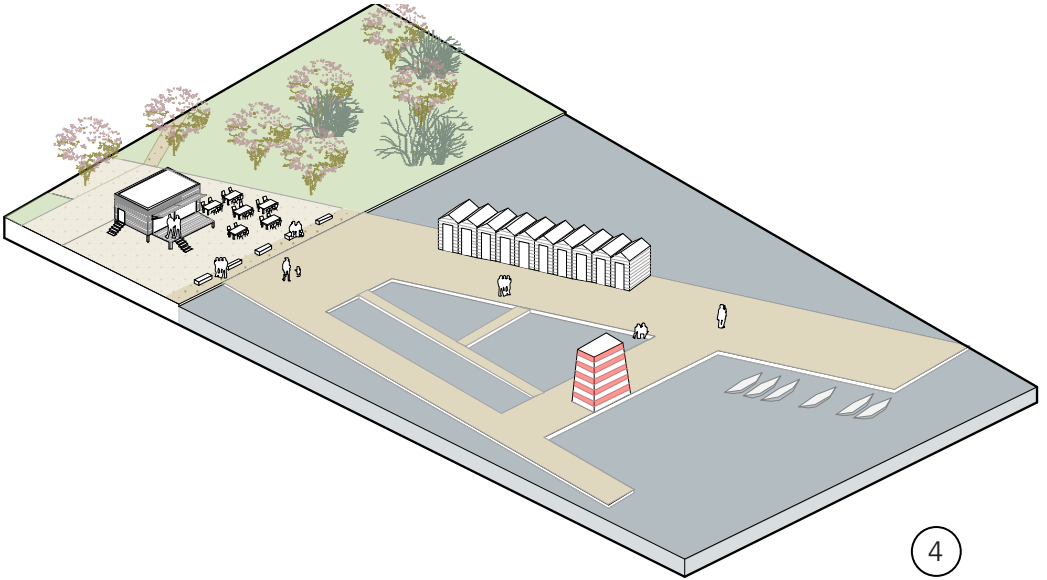
Le mirador



3

L'observatoire





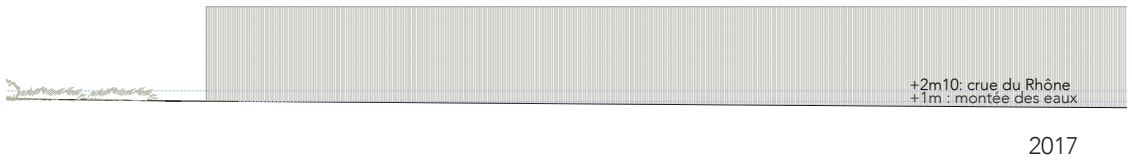
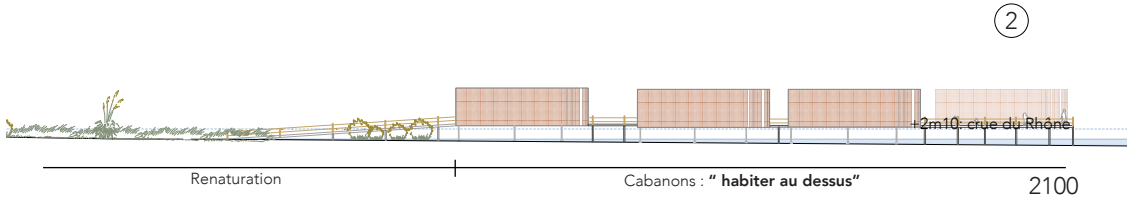
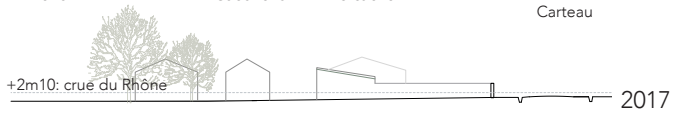
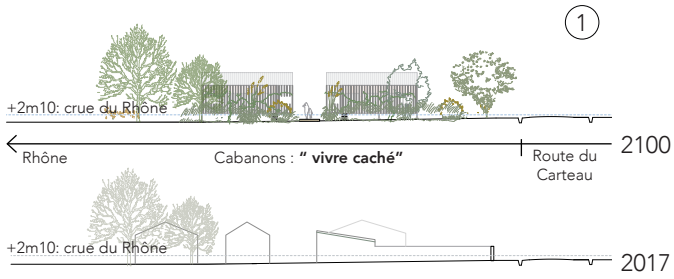
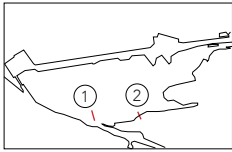
Au café des bains

Par ailleurs le parc présente un ensemble de modes d'habiter de littoral. Nous proposons une alternative aux camping caristes qui occupent actuellement la Plage Napoléon, la stratégie étant celle du repli il ne semble pas pertinent que cette occupation invasive soit perpétuée. Ainsi nous envisageons qu'ils puissent s'installer face à l'horizon, et **habiter au bord de l'eau** dans le parc littoral.

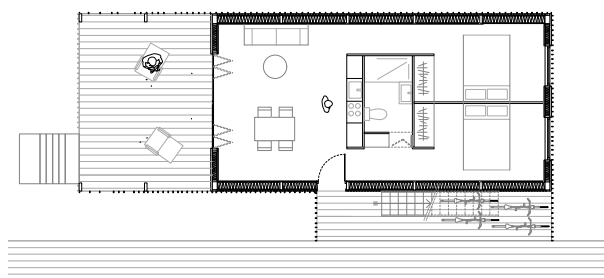
D'autre part le projet inclus une série d'hébergements touristiques saisonniers qui décomposés en deux typologies, répondent à deux façons d'habiter en Camargue L'une consiste à être au plus près de l'eau, **d'habiter au dessus de l'eau**. L'autre consiste à vivre en pleine nature et à profiter de la végétation pour offrir une impression de **vivre «caché»**.

Les typologies de cabanons saisonniers proposées sont établies comme une proposition plus confortable et évoluée du cabanon traditionnel. En effet, ils proposent une optimisation d'un espace minimum tout en respectant un certain confort invoqué par l'activité touristique. Ainsi deux typologies de cabanons sur pilotis sont dessinées. Les cabanons « **habiter au dessus** » offre un espace de vie orienté vers la mer et le Sud et une toiture terrasse pour profiter de vues sur le lointain. Les cabanons « **vivre caché** » disposent de deux façades ouvertes sur l'extérieur avec des terrasses en prolongement. La limite intérieur/extérieur est poreuse. La végétation vient se tisser entre les cabanons pour créer une intimité entre chacun.

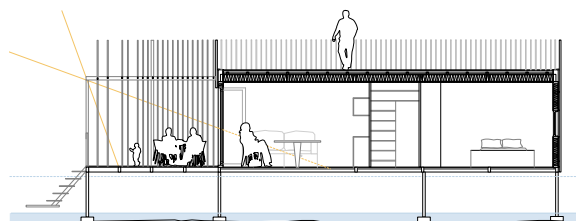
L'ensemble est pensé comme un lieu à la fois de promenade et comme un lieu d'accueil de tourisme ainsi il combine les deux usages et permet un fonctionnement annuel.



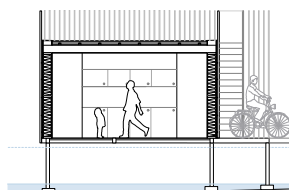
# Habiter au dessus



Plan RDC



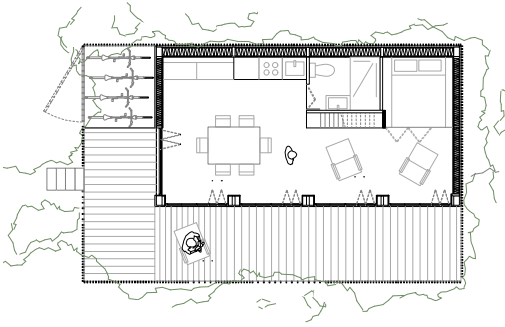
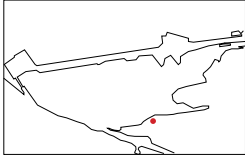
Coupe longitudinale



Coupe transversale



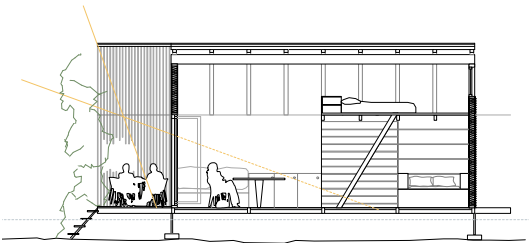
# Vivre caché



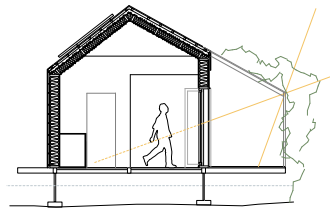
Plan RDC



Plan mezzanine



Coupe longitudinale



Coupe transversale

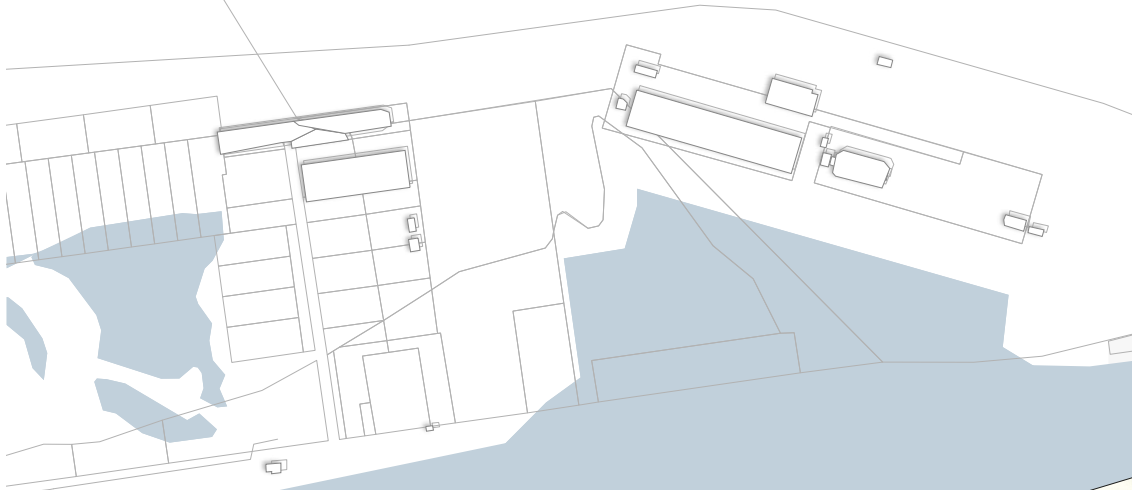
Le second site où nous développons l'idée d'un aménagement résilient est la pointe de Carteau. La pointe est constituée d'un hameau de cabanons résidentiels. Comme nous l'avons exposé précédemment la route d'accès au hameau est contournée le long du canal St Louis et 16 cabanons existants sont menacés par la montée des eaux. Cette contrainte donne l'opportunité de requalifier et de recomposer le hameau qui s'est composé de façon spontanée. La structure de développement du hameau est cependant lisible : le développement s'est fait parallèlement au Canal St Louis en bandes successives de cabanons. Puis l'orientation des cabanons a pivoté vers la mer et le développement s'est fait vers le Sud du hameau.

La proposition faite par le projet est de rationaliser et géométriser le système viaire existant pour pouvoir composer un espace public en «L» entre le port et le littoral. Le parking existant est indispensable au fonctionnement du port et de la base nautique, il est donc maintenu.

Pour répondre à la vulnérabilité des cabanons menacés nous proposons de densifier le hameau et de compléter par un alignement de cabanons le long du canal St Louis. Cette réponse reprend strictement le nombre de cabanons menacés et n'établi pas de logique d'extension du hameau. Deux typologies de cabanons sont dessinées, selon l'implantation du cabanon. Ceux qui s'inscrivent dans la densification du hameau **-habiter le hameau -** sont en R+1 et leur emprise au sol est de 10 x 6 mètres. L'emprise des cabanons existants est de 8x6 mètres. Ils sont alignés sur la rue et disposent d'un grand extérieur en terrasse au Sud. Dans une logique d'adaptation aux risques, ils sont construits sur pilotis.

Les cabanons qui se situent le long du canal St Louis, forment une «entrée » dans le hameau car ils se situent le long de la nouvelle voie d'accès à Carteau. Ils ne s'implantent pas dans la même densité que celle du hameau et ne sont pas strictement alignés à la voie. Ici on habite le long du canal, à fleur d'eau. Leur proportion diffère de celle





**Travailler sur**



**Habiter au dessus**



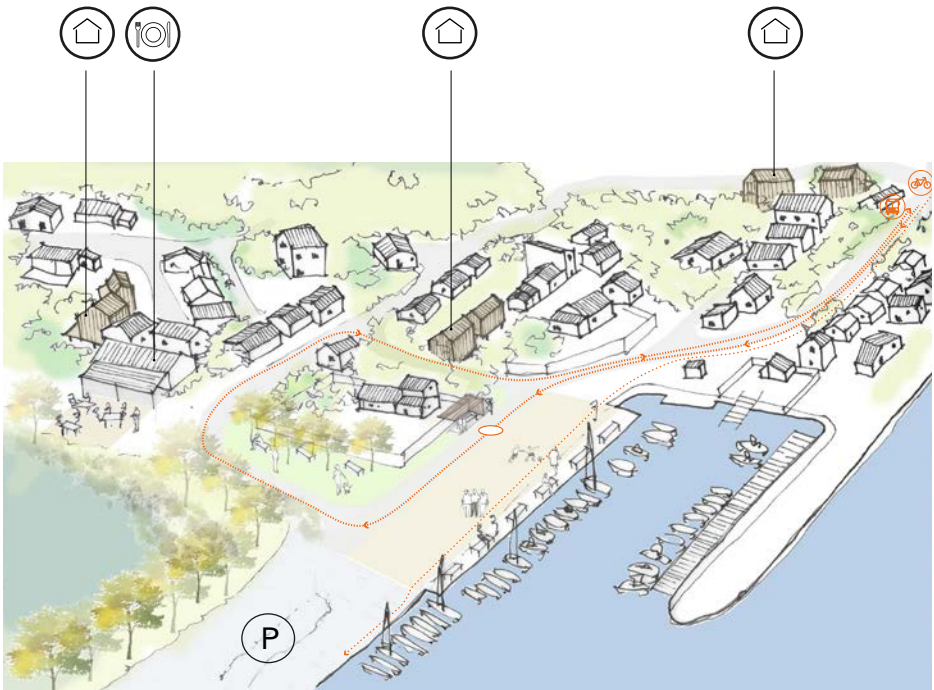


Habiter le long

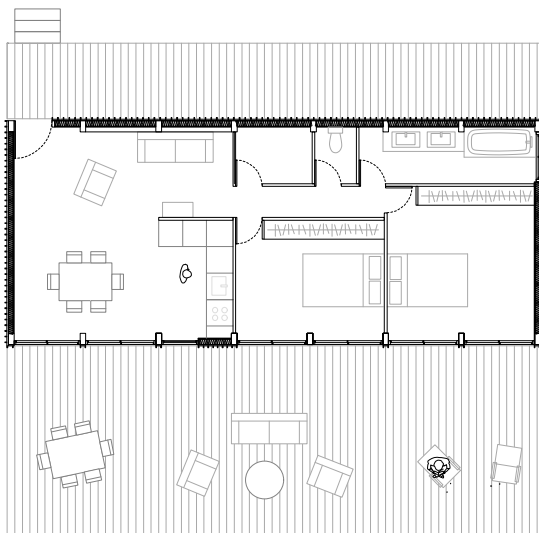
Habiter le hameau



0 100 250 500 m

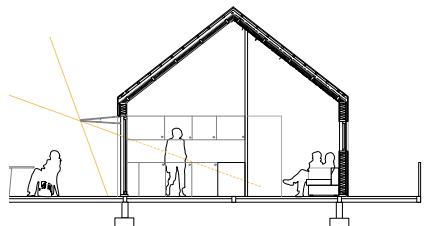
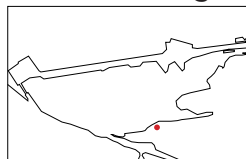


des cabanons existants, elle est plus allongée. Ils font une surface de 84 mètres carrés sur un niveau. Ils sont orientés Nord – Sud, le Nord offrant la vue sur le canal et le Sud un grand espace extérieur en terrasse. Ces typologies forment une réinterprétation des cabanons traditionnels, qui conservent le rapport essentiel à la nature, les pratiques balnéaires et les rapports de proximité choisis par les cabanonniers. Elles répondent à des besoins contemporains et prospectifs en s'appuyant sur un modèle traditionnel.

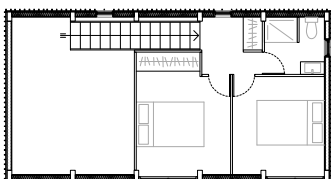


Plan RDC

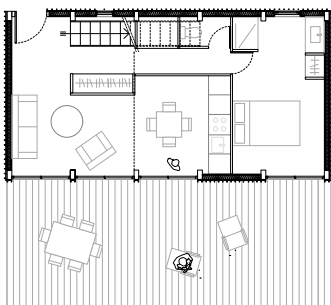
## Habiter le long



Coupe transversale

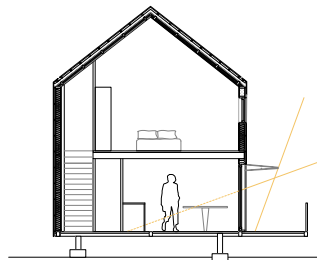
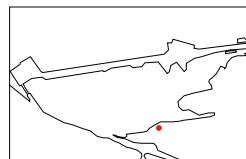


Plan R+1



Plan RDC

## Habiter le hameau



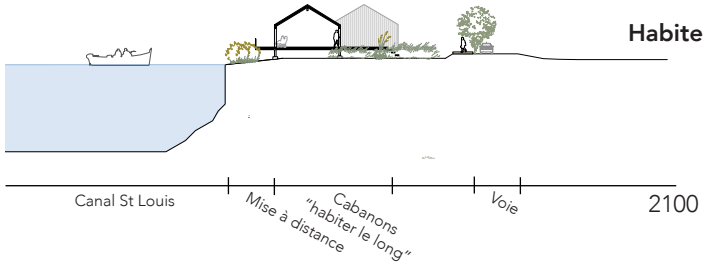
Coupe transversale



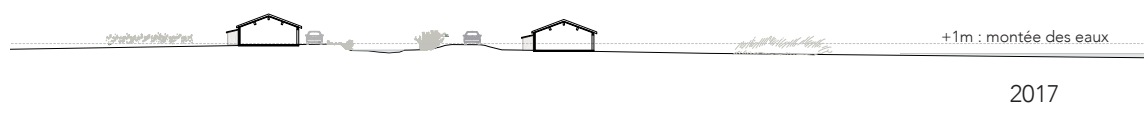
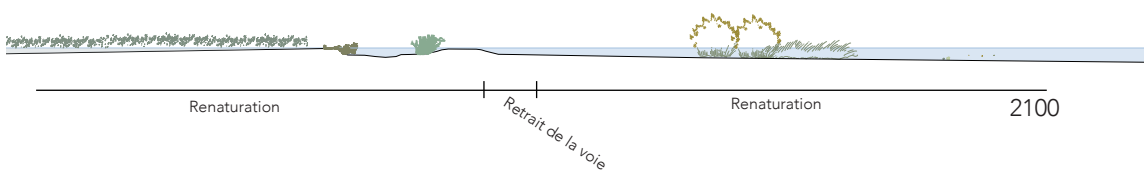


①

**Habiter le long**



②





# Conclusion

La démarche prospective développée dans ce travail assume une posture exploratoire plutôt que divinatoire et permet de poser la question de l'adaptation au changement climatique. La méthode utilisée aborde la question de la montée des eaux et de la submersion marine comme des phénomènes qui se déploient à l'échelle d'un territoire complexe, qu'il convient de comprendre en analysant ses dynamiques d'évolution, les différents milieux naturels dont il est constitué et les principes d'implantation de l'activité humaine. Elle considère l'évolution des territoires et permet de poser la question de l'adaptation de manière riche et créatrice.

Ce travail constitue une lecture du territoire en portant un regard critique sur l'héritage des modes de défense face aux phénomènes climatiques. La logique qui vise à « protéger » les côtes par des infrastructures lourdes sans vraiment se poser la question de la durabilité, doit pouvoir être remise en cause.

Dans un projet d'adaptation au phénomène des montées des eaux, le "savoir – défaire" est aussi important que le savoir – faire. Cependant envisager la déconstruction d'une partie de l'existant et sa relocalisation pose la question de l'acceptation sociale. C'est pourquoi l'adaptation doit se faire sous la forme d'un projet de territoire, qui permet d'emparer la question dans un temps long. L'adaptation, ici plus précisément par le recul doit être pensée comme une stratégie de long terme, associée de nouvelles dynamiques territoriales et doit accorder une importance aux différents acteurs du territoire.

Il est urgent d'aider chacun de ses acteurs à se projeter dans un avenir incertain, afin de développer la conscience des conséquences de montée des eaux, et de diffuser la notion d'adaptation. Les outils de projection des architectes, urbanistes et paysagistes peuvent alors être mis au service de la constitution d'un imaginaire. C'est le rôle de ce travail, qui a pour ambition de participer aux réflexions sur les différents types d'adaptation aux bouleversements climatiques. Et s'engage dans la diffusion de l'idée selon laquelle le recul est un changement positif et fécond.





# Bibliographie

AUDOUIN Muriel, CHASTANET Camille, PECQUET-CAUMEIL Felicien, SERRURIER Jeremy, Habiter Cabourg du risque aux marais. Cahier du DSA d'architecte urbaniste. Ecole d'architecture de la ville et des territoires Marne la Vallée, 2015-2016, 102 pages.

BARROCA Bruno, SERRE Damien, YOUSSEF Diab. Le concept de résilience à l'épreuve du génie urbain, in VertigO : La Revue Électronique en Sciences de l'Environnement, VertigO, 2012.

BONNET Frédéric, Atout risque, des territoires exposés se réinventent, Ed. Paenrhèses. 2016.173 pages.

CARLE Brigitte, Paroles de Cabanon, Coproduction Cie Artem – Le Citron Jaune, Festival Les Envies Rhônements : juillet 2013.

Charte du Parc Naturel Régional de Camargue, Objectif 22. Rapport. Volume 1. Arles, 2010. 240 pages.

CLAEYS-MEKDADE Cécilia, NICOLAS Laurence, De la plage appropriée à la plage patrimonialisée, analyse de pratiques balnéaires « déviantes » sur le littoral camarguais : l'exemple de Piémanson et Beauduc, Méditerranée, 1999.

CORBIN Alain, Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage. 1750-1840. Ed. Flammarion. Nouvelle édition. 2018. 416 pages.

LAUGIER Marc – Antoine, Essai sur l'architecture, Paris, Ed . Duchesne, Libraire, 1755.

LESAING Bernard, PAPILLON Bat Sheva, TAMISIER Christian. Histoires de paysages à Port-Saint-Louis-du-Rhône, Carnet n°1. Éd. Transversité, 2002, 71 pages.

NICOLAS Laurence, Beauduc, l'utopie des gratte-plage, Ethnographie d'une communauté de cabaniers sur le littoral camarguais, Ed. Images en Manœuvres. 2008.

PICON Bernard, L'espace et le temps en Camargue, Histoire régionale, Ed. Actes Sud, 2008, 304 pages.

RAVENEAU Gilles , SIROST Olivier (dir.), Anthropologie des abris de loisirs  
Ed. Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011 350 pages.

ROUILLARD Dominique, Le Site balnéaire, Ed. Mardaga, 2004, 357 pages.

SEGUIN Patrick, Jean Prouvé - Maison démontable 6x6. Ed. Galerie Seguin Patrick. 2015.

TERRIN Jean-Jacques (dir.), Villes inondables, Prévention, résilience, adaptation 2014. 288 pages.

TOULIER Bernard (dir.), Villégiature des bords de mer. Architecture et urbanisme. Ed. Editions du Patrimoine. 2010. 400 pages.

VIRILIO Paul, Le littoral, la dernière frontière. Ed. Sens & Tonka, Paris. 2013.







## Tables des illustrations

1. Photographie aérienne, mai 2018. Clara Courtey. (p.8-9)
2. Schémas d'évolution du trait de côte, octobre 2017, Clara Courtey. (p.16)
3. Photographie vue d'avion de la Camargue, Septembre 2017. Photographe : Vinman. Source : <http://www.survoldefrance.fr>. (p.18-19).
4. Photographie de l'embouchure du Rhône. Source : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr>.(p.20-21).
5. Photographie des marais de Port St Loui du Rhône, Octobre 2017. Clara Courtey. (p.20-21).
6. Photographie de la Plage Napoléon, Octobre 2017.Clara Courtey. (p.20-21).
7. Schémas d'évolution du bâti, octobre 2017. Clara Courtey. (p.22-23).
8. Cartes d'analyse du territoire, septembre 2017. Clara Courtey. (p.26-27).
9. Photographie d'un mytiliculteur, 2003. Photographe: Bernard Lesaing. Source : Histoires des métiers de la mer à Port-Saint-Louis-du-Rhône. (p.28).
10. Photographie vue d'avion du Port Napoléon, Septmebre 2017. Photographe : Vinman. Source : <http://www.survoldefrance.fr>. (p.29).
11. Photgraphie d'une usine en friche, Novembre 2017. Clara Courtey. (p.30).
12. Photographie d'un cargo, 2003. Photographe: Bernard Lesaing. Source : Histoires des métiers de la mer à Port-Saint-Louis-du-Rhône. (p.31).
13. Carte prospective: synthèse des aléas, Octobre 2017. Clara Courtey. (p.34-35).
14. Carte prospective : Elevation du niveau de la mer de un mètre. Décembre 2017. Clara Courtey. (p.36-37).
15. Capture d'écran, janvier 2016. Source: <https://www.youtube.com/watch?v=sRO6JNkXEaY>. (p.39).

16. Photographie d'un cabanon, Mars 2018. Clara Courtey. (p.42).
17. Graphique des activités, Mars 2018. Clara Courtey. (p.44).
18. Photographie de chasseurs. Photographe : Philippe Conti. Source : <http://www.philippeconti.com>. (p.45).
19. Photographie de pêcheur. Photographe : Philippe Conti. Source : <http://www.philippeconti.com>. (p.46).
20. Photographie de pêcheur. Syndicat de Camargue Gardoise. Source : <http://www.entreprises-biodiversite.fr>. (p.47).
21. Photographie de kite surf. Source : <https://www.activeazur.com>. (p.48).
22. Photographie Plage Napoléon. Source : <http://bigblogg.info> (p.49).
23. Photographies vue d'avion, Septembre 2017. Photographe : Vinman. Source : <http://www.survoldefrance.fr>. (p.54).
24. Cartes des modes d'habiter. Octobre 2017. Clara Courtey. (p.56-57).
25. Axonométrie cabanon. Mars 2018. Clara Courtey. (p.58).
26. Photographie cabanon, 2010. Photographe : Ulrike Monso. Source : <http://ulrikemonso.blogspot.fr> (p. 59).
27. Axonométrie cabanon. Mars 2018. Clara Courtey. (p.60).
28. Photographie cabanon, 2010. Photographe : Ulrike Monso. Source : <http://ulrikemonso.blogspot.fr> (p. 61).
29. Axonométrie cabanon. Mars 2018. Clara Courtey. (p.62).
30. Photographie cabanon, 2010. Photographe : Ulrike Monso. Source : <http://ulrikemonso.blogspot.fr> (p. 63).
31. Axonométrie cabanon. Mars 2018. Clara Courtey. (p.64).
32. Photographie cabanon. Photographe : Baussan Françoise. Source : <https://dossiersinventaire.regionpaca.fr> (p.65).
33. Schéma des stratégies territoriales, Juin 2018. Clara Courtey. (p.74-75).
34. Plan d'une barge, Juin 2018. Clara Courtey. (p.76).
35. Coupes, Juin 2018. Clara Courtey. (p.76).

36. Schémas des dispositifs. Mai 2018. Clara Courtey. (p.80-81).
37. Schéma : Organiser le recul, Juin 2018. Clara Courtey. (p.82-83).
38. Dessins axonométriques : organiser le recul, Mai 2018. Clara Courtey. (p.84).
39. Schéma de composition. Juin 2018. Clara Courtey. (p.86)
40. Plan de masse. Juin 2018. Clara Courtey. (p.88-89).
41. Coupes. Juin 2018. Clara Courtey. (p.90).
42. Axonométrie Maison de la Camargue. Mai 2018. Clara Courtey. (p.91).
43. Axonométries vigies. Mai 2018. Clara Courtey. (p.92-93).
44. Coupes. Juin 2018. Clara Courtey. (p.95).
45. Plan et coupe cabanon. Juin 2018. Clara Courtey. (p.96-97).
46. Schéma de composition. Juin 2018. Clara Courtey. (p.98).
47. Plan de masse. Juin 2018. Clara Courtey. (p.100 -101).
48. Dessin axonométrique. Juin 2018. Clara Courtey. (p.102).
49. Plan et coupe cabanon. Juin 2018. Clara Courtey. (p.104).
50. Coupes. Juin 2018. Clara Courtey. (p.105).



## Table des annexes

1. Photographies aériennes anciennes. Source : <http://www.ign.fr/>. (p.118-119).
2. Cartes postales anciennes. Source : <http://www.portsaintlouis.fr/>. (p. 120).
3. Synthèse de l'étude typologique. Mars 2018. Clara Courtney. (p.122-123).

# 1. Photographies aériennes







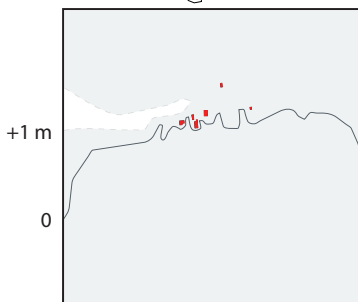
## 2. Cartes postales anciennes



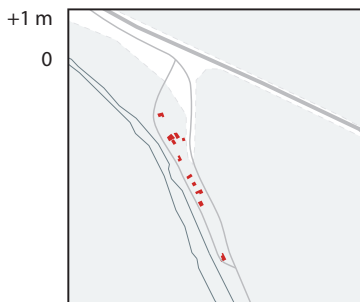


### 3. Synthèse de l'étude typologique

#### Abri de pêche de Carteau



#### Cabanons saisonnier du Levant/ They Roustan



Nombres d'unités	6	52
Aléa	● ● ● ● ○	● ● ● ● ●
Enjeu	● ○ ○ ○ ○	● ● ● ○ ○
Risque	● ● ● ○ ○	● ● ● ● ○
Statut	Occupation sans droit ni titre du Domaine Public Maritime	Occupation sans droit ni titre du DPM et de parcelles du GPMM
Implantation	Le long de darsettes	Linéaire
Caractères architecturaux	Plan rectangulaire Caravanes + extensions RDC Matériaux : Taules, planches ...	Plan rectangulaire (6x8m) + extensions RDC uniquement Matériaux : Maçonnerie enduite, toiture en tuile ou légère.
Raccordements	Aucun	Aucun
Fonctions Usages	Abri de pêche Période estivale	Abri de chasse Week end ou période estivale
Pérennisation	● ○ ○ ○ ○	● ● ● ○ ○
Délocalisation ?	Oui	Oui

### Cabanons saisonniers du They St Antoine l'Ermite/ Plage Napoléon



+1 m 0

33



Occupation sans droit ni titre de  
parcelles du GPMM

Linéaire

Plan rectangulaire (6x8m) +  
extensions  
RDC uniquement  
Matériaux : Maçonnerie enduite,  
toiture en tuile ou légère.

Aucun

Abri de pêche  
Week end ou période estivale



Oui

### Cabanons résidentiels du Port Abri



+1 m 0

87



Propriétaires

Hameau : figure triangulaire

Plan rectangulaire (6x8m) +  
extensions ou en "L"  
RDC et R+1  
Matériaux : Maçonnerie enduite,  
toiture en tuile.

Eau  
Egout  
Electricité

Résidence principale  
Usage permanent



Non ( sauf exceptions)





